

Le 11 février 2020.

**Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Faculté de médecine**

**Procès-verbal
du Conseil d'UFR du 12 décembre 2019**

- I. **Approbation du PV du 24 octobre 2019 – Vote**
Rapporteur : Pierre Wolkenstein
..... page 5.
- II. **Études médicales : Accréditation de la Licence Santé - Vote**
Rapporteurs : Jeanne Tran Van Nhieu et Pierre Wolkenstein
..... page 5.
- III. **ESM : Création d'un DU – Vote**
Rapporteurs : Morgane Le Gal et Patrick Farnault
..... page 7.
- IV. **DEM : Actualités pédagogiques – Information**
Rapporteur : Oriane Wagner-Ballon
..... page 8.
- V. **Prospective Hospitalo-Universitaire 2020/21 : Emplois vacants et demandes – Vote**
Rapporteur : Bernard Maitre
..... page 9.
- VI. **Écoles de l'UPEC et de l'INSERM : Création d'une commission - Vote**
Rapporteur : Laurent Boyer
..... page 10.
- VII. **Point d'actualités : Hôpital public / mouvements étudiants - Information**
Rapporteur : Pierre Wolkenstein
..... page 12.

VIII. **Examen du Budget** : Exercice 2020 – **Vote**
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 12.

IX. **Travaux point d'informations** : Bâtiment BRB / Rénovation de la faculté
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

..... page 14.

X. Questions diverses : **CPER**

..... page 14.

Membres présents :

Mmes Guiliana Amaddeo, Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Caroline Barau, Françoise Botterel, Florence Canoui-Poitrine, Virgine Escabasse, Julie Fabre, Emilie Ferrat, Martine Garrigou, Sophie Lanone et Orianne Wagner-Ballon.

MM. Vincent Audard, Florent Eymard, Olivier Ferraud, Stéphane Herbaud, Michel Ikka, Stéphane Jamain, Edouard Lecarpentier, Pascal Lim, Romain Sarda et Pierre Wolkenstein.

Membres représentés :

Mme Jeannick Lelagadec.

MM. Nicola De'Angelis, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette, Jean-Christophe Lourme et Olivier Patey.

Membres non représentés, non excusés :

Mmes Elise Boureau, Laurence Caeymaex, Julie Fournier, Sarah Karam et Laurence Lenoir-Labrevois.

MM. Léo Etronnier, Quentin Janot, Hervé Hagège, Kendrys Legenty, François Lemonnier, Liova Yon, Armand Mekontso-Dessap et Frédéric Relaix.

Invitées présentes :

Mmes Aurélie Cauet-Sitter, Annie Dizier, Sophie Dupuis et Géraldine Esteva-Tixier.

M Bassam Haddad

I. **Approbation du PV du 24 octobre 2019 - Vote**
Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 24 octobre 2019 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

II. **Études médicales : Accréditation de la Licence Santé - Vote**
Rapporteurs : Jeanne Tran Van Nhieu et Pierre Wolkenstein

Annexe 1

Le doyen expose les bases du dispositif : la réforme de la première année des études de santé doit être effective au 1^{er} septembre 2020.

Il est nécessaire d'obtenir des moyens et il annonce que les doyens ont fait une demande au ministère le 24 octobre 2019 pour déployer ce dispositif.

Cette réforme n'est pas sans conséquence :

- 1- Cela divise le recrutement des étudiants par deux : une partie pour la licence santé et une partie pour les autres facultés de l'UPEC qui proposeront une mineure santé. Les facultés qui proposeront une mineure santé verront leurs heures d'enseignements augmentées et auront besoin de ressources humaines pour y faire face.
- 2- Le doyen rappelle que la faculté a fait le choix d'ouvrir une LAS (Licence Science pour la Santé option Santé) et non un PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé), ce qui modifie l'esprit des enseignements avec, par exemple, l'inclusion des SHS, ce qui demande de nouveau d'obtenir des moyens.

Une fois le vote effectué en séance, la licence Santé sera présentée au CFVU.

Jeanne Tran Van Nhieu, responsable de la PACES, rappelle les objectifs de la réforme (diapositif n°2).

Elle reprend la différence entre LAS et PASS (diapositive n°3, 4 et 5).

En résumé, les 2 parcours offrent les mêmes chances d'accéder aux études de santé mais à différente vitesse. Il y aura toujours la possibilité pour les paramédicaux et toutes personnes désirant s'orienter vers la santé, par le biais de passerelles, de rejoindre les études médicales.

À l'UPEC, le choix s'est porté sur la LAS, Licence Santé (sous réserve d'agrément pour l'appellation), elle se veut multidisciplinaire et transformante.

À l'issue de la première année de la licence Santé, les étudiants auront accès :

- Aux études MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie)
- Aux métiers de soins et rééducation
- Poursuivre en licence Santé pour accéder à des écoles d'ingénieurs, des licences professionnelles, etc
- Poursuivre dans une licence disciplinaire de l'université

Elle ajoute qu'il y aura une forte implication des SHS et une refonte complète des enseignements (diapositive n°7).

Elle rappelle que la faculté de Santé s'oriente sur une LAS avec une majeure santé et les autres facultés de l'université sur une LAS avec une mineure en santé (diapositive n°8).

Au premier semestre, les étudiants bénéficieront d'enseignements de tronc commun et au second semestre seront dispensés les enseignements des options soit disciplinaires soit paramédicales. Un choix devra être effectué par l'étudiant.

L'étudiant s'inscrivant en Licence Santé avec une option disciplinaire ou paramédicale aura plusieurs possibilités en fonction de ses notes et du nombre d'ECTS validées (diapositive n°9 et 10) :

- La première solution : l'étudiant réussit sa licence Santé 1 avec succès, il accède à la 2^e année des études médicales : MMOP
- Deuxième solution : l'étudiant valide l'option disciplinaire, il rejoint la licence disciplinaire en 2^e année ou 1^{ère} année en fonction de ses notes.
- L'étudiant ayant choisi une option paramédicale rejoint les études paramédicales
- L'étudiant peut également continuer en licence Santé 2 avec un minimum de 10/20 et il pourra à la fin de la licence 2 s'orienter en 2^e année de MMOP ou école d'ingénieur et licence professionnelle
- L'étudiant pourra également faire le choix de se réorienter sur parcoursup

L'étudiant pourra toujours rejoindre les études médicales en 2^e année de MMOP s'il continue en Licence 3 ou poursuivre en master.

L'étudiant aura 2 chances de candidater aux études MMOP.

Une plaquette a été réalisée expliquant le déroulement de la licence à Créteil. Elle est disponible en ligne sur le site internet de la faculté.

Elle présente à l'assemblée le projet de maquette des enseignements de la licence 1 :

- La maquette propose au premier semestre des bases bio-médicales et SHS en santé, un approfondissement en sciences fondamentales.
- Au second semestre, s'ajoutent les options de formations paramédicales et disciplinaires ainsi que des enseignements mutualisés

Concernant les maquettes de la L2 et L3, tout reste à construire, précise-t-elle et une proposition a été déposée au ministère. Son souhait est également de mutualiser les enseignements de L2 et L3 (diapositive n°17 et 18).

Pour conclure, elle présente les demandes de créations de postes faites au ministère (diapositive n°19).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

III. ESM : Création d'un DU - Vote Rapporteurs : Morgane Le Gal et Patrick Farnault

Annexe 2

Patrick Farnault, directeur de l'ESM, effectue un bref rappel historique et présente les différents parcours de formations de l'école (diapositive n°2 et 3).

L'ESM propose pour la rentrée universitaire 2020-2021, l'ouverture d'un diplôme d'université intitulé : Coordination de parcours et gestion de cas : accompagner les situations complexes.

Cette formation s'inspire des 3 filières existantes au sein de l'ESM :

- Management des soins
- Santé mentale
- Soins : pratiques, innovation et recherche

Morgane Le Gal, coordinatrice pédagogique de la formation des cadres de santé, présente le contexte de création de ce diplôme.

Elle explique que l'ESM se préoccupe de répondre aux nouveaux besoins qui émergent ceux des usagers, à l'augmentation des cas complexes et aux différentes évolutions de l'environnement de soins mais également accompagner les professionnels de santé dans ces changements et leur permettre de proposer des soins de qualité (diapositive n°5).

L'école dispose déjà d'un diplôme d'université : Encadrement et pilotage des organisations de soins avec 2 options, l'une centrée sur le management et la gestion d'unités de soins et l'autre sur la coordination de parcours de soins. Aujourd'hui, elle propose, en complément et en spécialisation, le diplôme d'université « Gestionnaire de cas » (diapositive n°6).

La création de cette formation innovante est née :

- car c'est un nouveau champ professionnel dont les contours exacts restent à définir,
- parce qu'il n'existe pas toujours des réponses à toutes les questions,
- parce qu'il existe un besoin d'homogénéité de la formation pour formaliser un langage commun, et utiliser des outils communs,
- parce qu'il existe des besoins en formation pour déployer une approche résolument interdisciplinaire (Ma Santé 2022)

Ce diplôme répond à la réglementation car pour être gestionnaire de cas, il faut acquérir certaines compétences définies dans le référentiel de l'arrêté du 16 novembre 2012.

Il répond également aux évolutions des structures de soutien et d'accompagnement (diapositive n°8).

L'objectif de cette formation est de former des professionnels des champs sanitaires et sociaux pour :

- Évaluer, planifier, la coordonner la continuité des services,
- Intégrer des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie fonctionnelle,
- Développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques.

Elle informe l'assemblée que ce diplôme n'est qu'un début car le souhait de l'école est de créer un master de spécialisation dans le domaine afin de permettre l'intégration de professionnels de santé qualifiés dans la gestion et l'encadrement de telles structures.

Pour conclure, elle présente aux membres du conseil la composition des enseignements, les modalités d'admission et d'évaluation (diapositive n°10, 11 et 12).

La demande de création est adoptée à la majorité des membres, présents et représentés.

IV. **DEM : Actualités pédagogiques – Information**
Rapporteur : **Orianne Wagner-Ballon**

Annexe 3

Orianne Wagner-Ballon, Vice-doyenne à la pédagogie, présente à l'assemblée l'avancée de la réforme R2C.

Cette réforme fait suite au rapport qui avait été co-rédigé par Jean-Luc Dubois-Randé alors président de la conférence des Doyens et un représentant de l'ANEMF. Actuellement, le projet est pris en charge et piloté par Marc Braun doyen de la faculté de Nancy et Yanis Merad, un étudiant de l'ANEMF.

Cette réforme c'est la suppression des ECN informatisées dans leur forme actuelle et qui seront remplacées par une épreuve de connaissances, une épreuve d'évaluation des compétences cliniques et relationnelles, et une prise en compte du parcours personnel.

Elle tient à souligner que la réforme devra être mise en place pour les étudiants qui seront en 4^e année de médecine à la rentrée 2020.

Concernant les connaissances, la réforme prévoit un allègement des référentiels. Tout un travail a déjà été effectué cette année par la conférence des Doyens pour reclasser les items en rang A, B, C :

- Le rang A : validation une note minimale requise
- Le rang B : il y aura pondération selon le choix de la spécialité
- Le rang C : voué à disparaître des référentiels

Actuellement, tous les collègues ont reçu les consignes de la conférence des Doyens et la rédaction items est en cours. L'évaluation de ces connaissances, uniquement pour les rangs A et B, sera toujours faite sur la plateforme informatisée. La note pour les connaissances de rang B sera prise en compte dans le choix de la spécialité.

Une nouveauté serait d'introduire dans la docimologie des QROC ou des TCS.

Le premier « Amphi pédagogique de la faculté » a eu lieu le 13 novembre 2019 sur la thématique des TCS (diapositive n°4).

Cette semaine, le ministère, à la demande des étudiants, ont saisi une quinzaine de spécialistes pour travailler sur le RATP : Référentiel d'Apprentissage Transversal Personnel. Cela consisterait en la création d'un référentiel unique pour tous les items. Elle tient à ajouter que la refonte des

référentiels est demandée pour avril 2020 et que l'impression de ces référentiels ne pourra se faire à temps pour la rentrée.

Concernant le référentiel des compétences, il y aura 7 compétences génériques et 26 sous-compétences génériques. Le souhait est de renforcer l'évaluation des compétences. Ceci est un point positif car elle permet de valoriser la totalité de l'apprentissage en stage et simulation, selon elle.

L'évaluation sera sous forme d'ECOS : Examens cliniques Objectifs Structurés.

Un groupe de travail a été constitué, piloté par Nicolas Mongardon, et elle annonce qu'un deuxième « Amphi Pédagogique » aura lieu le 15 janvier sur ces thématiques (diapositive n°8).

Le dernier point qu'elle a souhaité aborder est celui du « Matching ». Il s'agit de la prise en compte du parcours professionnel. Elle cite quelques exemples comme la mobilité à l'étranger, le double cursus, investissement dans des engagements associatifs, etc. Tous ces éléments seront pris en compte et apporteront des points supplémentaires dans le parcours personnel (diapositive n°9).

Pour résumer la réforme, elle présente un schéma (diapositive n°14)

Elle rappelle que la mise en place est prévue pour la rentrée universitaire prochaine. Deux séminaires seront organisés en janvier 2020 par la conférence des Doyens et pour finir, elle indique que la modélisation du « matching » reste encore à définir (diapositive n°15).

V. **Prospective Hospitalo-Universitaire 2020/21** : Emplois vacants et demandes – **Vote** Rapporteur : Bernard Maitre

Annexe 4

Bernard Maitre explique que la révision des effectifs a commencé par une mise à jour de la prospective. Elle est basée sur l'ensemble des réponses et propositions des chefs de service et responsables d'unité fonctionnelle pour chaque discipline. Cette année, il a été demandé aux disciplines leurs besoins pour 2021 mais également pour 2022. L'ensemble des demandes a été recensé pour le GPHU (groupe de la prospective hospitalo universitaire) aussi bien pour les créations que les demandes de promotions. Il présente la composition du GPHU.

Afin de démontrer toute la difficulté de sélection du travail du groupe, Bernard Maitre informe que sur 36 disciplines, il y a eu :

- 21 demandes PU-PH
- 10 de MCU-PH
- 5 de PHU

Il présente la liste des disciplines sélectionnées pour les postes de PUPH (professeur des universités – praticien-hospitalier) :

- Anatomie pathologie
- Bactériologie virologie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie esthétique et reconstructrice
- Gynécologie-obstétrique
- Imagerie médicale

Il présente la liste des disciplines sélectionnées, pour le moment, pour des postes de MCU-PH (Maître de conférences-Praticien-Hospitalier) :

- Anatomie pathologie
- Néphrologie

Concernant les PHU, 3 disciplines ont été sélectionnées :

- Dermatologie
- Neurochirurgie
- Radiothérapie

Des ajustements pourront être effectués sur les prochaines réunions du GPHU.

Le doyen prend la parole et explique qu'aujourd'hui il faut tenir compte de divers éléments :

1. L'offre : Il explique que des départs inattendus sur 2 postes de PUPH pour mise en disponibilité ont été formulés. Une mise en disponibilité bloque le poste pour 2 ans si la demande est effectuée en octobre. De ce fait, le GPHU ne peut tenir compte de ces 2 postes. Il en est de même pour les départs en retraite pris après l'âge légal de départ.
2. La révision des effectifs est un sujet complexe car il existe une tension entre les demandeurs et l'exécutif de la faculté car un pre-requis doit être respecté et atteint au moment de la demande. Même si la discipline est en difficulté, le pré-requis demandé par le GPHU doit être respecté par le candidat. Bernard Maitre ajoute que le pré-requis seul ne suffit pas ; le projet du candidat pour le site est essentiel.

VI. Écoles de l'UPEC et de l'INSERM : Création d'une commission - **Vote**

Rapporteur : [Laurent Boyer et Issac Désveaux](#)

[Annexe 5](#)

Le doyen a souhaité, avec l'aide des personnes en charge de l'École de l'UPEC, promouvoir auprès des étudiants le cursus Médecine/Science. Un séminaire avait été organisé à la rentrée afin de présenter aux étudiants le dispositif du double cursus ainsi que la valence recherche.

L'objectif est de développer très tôt dans le cursus des étudiants l'envie de faire de la science mais également d'intégrer les sciences humaines. Il sera repris sur le modèle de la structure de la licence Santé et des licences disciplinaires.

Le doyen souhaite inclure dans la gouvernance de l'École de l'UPEC, un représentant de la faculté SHS pour devenir *in fine* une École de l'UPEC multidisciplinaire.

Laurent Boyer présente le double cursus médecine/sciences et annonce qu'il y a 3 voies :

- L'École de l'Inserm
- L'École normale supérieure
- L'École de l'UPEC

Pour le moment, il y a une dizaine d'étudiants motivés. Ils sont sélectionnés pendant leur 2^e année de médecine et l'étudiant est accompagné par une équipe pédagogique (diapositive n°2).

De manière classique, les étudiants valident leur M1 lors de leur 1^{er} et 2^e cycles et le M2 pendant le 3^e cycle. L'intérêt d'un double cursus est que pendant le 1^{er} cycle, les étudiants valident le M1. Ensuite ils prennent une année de césure dans leurs études médicales pour effectuer leur M2. Enfin, ils reprennent leur 2^e cycle. Ils peuvent également faire une thèse pendant le troisième cycle, c'est une option que propose l'École de l'UPEC.

Une seconde option est possible, celle de l'École de l'Inserm. Après le master 2, ils poursuivent avec une thèse précoce puis reprennent le 2^e cycle. Actuellement une étudiante de l'Upec a choisi cette option et elle commence sa thèse (diapositive n°3).

En pratique, pour obtenir le M1, les étudiants doivent valider 60 ECTS et le DFGSM en choisissant des unités d'enseignements ou des unités spécifiques pour l'École de l'UPEC. Ils doivent également effectuer un stage de 5 mois. Lors de ce stage, les étudiants sont initiés à un travail de recherche (diapositive n°4).

Laurent Boyer présente aux conseillers le directoire du double cursus Médecine/Science. L'équipe est composée, depuis juin 2019, de :

- Sophie Hüe : coordinatrice
- Piotr Topilko : en charge la préparation à l'entrée à l'École de l'inserm
- Laurent Boyer en charge des stages
- Isaac Désveaux : représentant étudiant

Les missions du directoire sont de :

- Accompagner l'étudiant et organiser les UE spécifiques
- Informer les étudiants sur le double cursus car beaucoup d'entre eux n'ont pas encore cette culture. C'est l'occasion de leur ouvrir cette perspective et de leur donner un autre regard
- Augmenter le nombre d'étudiants en double cursus en étant en corrélation avec la capacité d'accueil du site. L'objectif est d'offrir à chaque étudiant un accompagnement personnalisé.
- Développer l'interaction avec l'IMRB notamment pour l'organisation des stages.
- Sensibiliser les étudiants pour orienter leur choix en fonction de l'offre que nous voulons leur réserver. L'enjeu ici est d'ouvrir à d'autres perspectives.
- Promouvoir et élargir le double cursus aux SHS
- Assurer la flexibilité du cursus médical pour permettre les doubles cursus et à l'inverse la flexibilité des doubles cursus pour favoriser les études de médecine.

Il informe l'assemblée qu'une journée de promotion du double cursus a eu lieu le 9 septembre qui a rassemblé une centaine d'étudiants.

Un séminaire a été organisé le 16 septembre pour les préparer à LCA (lecture critique d'article). 20 étudiants se sont présentés en binômes pour candidater à un double cursus. 10 ont été sélectionnés. Par rapport aux années précédentes, il y a une augmentation.

Sur les 10 étudiants, 5 ont de nouveaux été préparés à l'école de l'Inserm et 3 dossiers ont été retenus (diapositive n°7).

Un séminaire d'une semaine, sera organisé en janvier 2020 avec 8 demi-journées. Un scientifique extérieur de renommée fera l'honneur d'être parmi nous ainsi que des équipes IMRB.

Pour finir, il présente le témoignage d'un étudiant (diapositive n°8)

Le doyen ajoute que le double cursus sera élargi aux SHS à partir du 1^{er} trimestre 2020. Il souhaite également qu'en amont soit connue la capacité d'accueil des laboratoires ainsi que la capacité d'encadrement pour les inciter à développer des places car il est important qu'il y ait une visibilité des diverses thématiques de recherche en adéquation avec le site.

La création du directoire est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

VII. **Point d'actualités** : Hôpital public / mouvements étudiants - **Information** Rapporteur : Pierre Wolkenstein

En parallèle de ce conseil de l'UFR, plusieurs mouvements ont lieu.

Le premier est une assemblée générale du collectif InterHôpitaux réunie par Antoine Pelissolo.

Le mouvement de défense de l'hôpital se poursuit par une journée d'action prévue le 17 décembre 2019 en conjonction avec le mouvement de contestation sur les retraites.

Toujours en parallèle aux différents mouvements, l'ISNI (inter-syndical des internes) sera devant le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche pour contester la R3C, le 13 décembre. Les négociations sont sous tensions entre la direction générale de l'offre de soins et les internes notamment sur la place des étudiants de 3^e cycle à l'hôpital dans les phases d'approfondissement et de consolidation de la R3C. Cela concerne plus précisément la prise de garde de spécialité. Seuls pourront prendre une garde, les étudiants en 7^e et 8^e semestre. La conséquence est que certaines disciplines risquent d'être en difficulté.

En résumé, plusieurs mouvements sont en marche par manque de concertation et de dialogue des différents acteurs.

VIII. **Examen du Budget** : Exercice 2020 - **Vote** Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Annexe 6

Le doyen, Pierre Wolkenstein commence par informer les conseillers que le solde des crédits de fonctionnement de la faculté était de 433 613 euros en décembre 2018 et que ce montant non dépensé, retourne à l'université. En décembre 2019, le solde n'est plus que de 129 359 euros,

grâce à divers financements effectués par la faculté à la recherche et l'investissement de projets hors recherche (diapositive n°2).

Il présente les crédits ouverts à la dépense :

- La dotation UPEC hors recherche s'élève à 3 745 440 euros
- La dotation de la recherche quant à elle s'élève à 1 203 957 euros.

Le budget final de la faculté s'élève donc à 4 949 397 euros. Une augmentation est constatée par rapport à la dotation de l'année dernière.

Les crédits « hors recherche » d'un montant de 3 745 440 euros sont constitués de (diapositive n° 4) :

- Ressources propres d'un montant total de 3 542 478 euros en augmentation lié à la formation continue. Il s'agit d'un élément important car avec ces ressources propres, il est possible de recruter des contrats à durée déterminée
- Subventions, prestations et refacturations : 1 591 776 euros
- Une prévision de la taxe d'apprentissage estimée à 30 000 euros. Il précise que ce poste attire tout particulièrement son attention et compte y remédier.
- Un solde négatif de 1 418 811 euros correspondant à la différence entre la dotation du budget de fonctionnement et investissement, et celle des contributions.

Il présente l'évolution des recettes de la formation continue entre 2016 et 2020 (diapositive n°5). Un séminaire a été consacré à la formation continue cet été et l'objectif est d'être armé face à la concurrence. Il est important de développer la formation continue notamment dans le domaine du paramédical mais également d'intégrer la dématérialisation des enseignements.

Il continue en présentant la répartition des dépenses pour la partie hors recherche par (diapositive n°6 et 7) :

- Masse (fonctionnement, salariale et investissement)
- Départements et services administratifs

Afin, de pouvoir recruter en 2020 sur budget propre, plusieurs stratégies budgétaires ont été mises en place (diapositive n°8).

Il présente la répartition des crédits recherche ouverts à la dépense d'un montant de 1 203 957 euros composés de :

- La dotation UPEC en augmentation : 1 032 339 euros
- Les ressources propres : 171 618 euros

La répartition des dépenses de ces crédits est la suivante (diapositive n°8, 9 et 10) :

- Masse salariale : 5%
- Investissement : 33%
- Fonctionnement : 62%

La répartition des crédits d'investissements recherche d'un montant de 397 806 euros est la suivante :

- IMRB : 84%
- EA BIOTN : 6%
- EA Dynamyc : 2%
- EA TRePeca : 8%

La dotation de fonctionnement d'un montant de 634 533 euros attribuée à chaque équipe de recherche est de :

- IMRB : 65%
- Les équipes d'accueil :
 - o BIOTN : 3%

- EC2M : 2%
- Epiderme : 4%
- ENT : 2%
- EC2M : %
- Dynamic : 1%
- Réservoir recherche : 20%
- TrePca : 3%

Il informe que 3 projets d'innovations pédagogiques ont été financés en 2019 :

- L'acquisition de 2 kits de simulation IFE : 4 485 €
- L'intégration d'outils de simulation en santé dans le parcours des étudiants du 2^e cycle des études médicales – Guillaume Carreaux : 19 500 €.
- Le service sanitaire des étudiants de l'UFR santé avec la mise en place d'une formation en situation de travail – Florence Canoui-Poitrine : 19 000 €

D'autres projets ont été déposés pour 2020 sur appel d'offre IDEA à l'Université (diapositive n°14).

Pour conclure, il annonce que :

- L'exécution du budget a été optimisée, ce qui a permis de réduire le solde du budget de fonctionnement qui est ensuite reversé à l'UPEC.
- les recettes liées à la formation continue sont en hausse
- une politique d'emplois sur le budget 2020 est menée

Le vote du budget est adopté à la majorité des membres, présents et représentés.

IX. Travaux point d'informations : Bâtiment BRB / Rénovation de la faculté

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Annexe 7

Le bâtiment de recherche biomédicale (BRB), qui devrait voir le jour en 2023, était inscrit dans le plan État-Région de 2011, informe le doyen.

L'université a organisé un appel d'offre publique auprès d'architectes et le doyen en présente le résultat. Le bâtiment, de 8 000m², sera en lien avec la faculté par une passerelle et composé de 2 ou 3 étages aménagés de bureaux et de laboratoires. Il présente les images du projet (diapositive n°2 à 4).

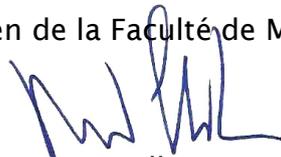
Concernant les travaux de la faculté, le doyen est à ce jour en attente de nouvelles du service du patrimoine de l'Université notamment sur le déroulement de la phase de transition. Il est inquiet car la faculté devra continuer à fonctionner pendant les travaux et à ce jour, les conditions ne sont pas connues alors que les travaux débuteront en septembre 2021.

X. Questions diverses : CPER

Le doyen annonce que dans le cadre des CPER (contrats de plan Etat-Région), 2 projets ont été déposés à l'appel d'offre :

- Projet ACBA – Chambre de simulation atmosphérique dédiée aux applications biologiques porté par Sophie Lanone et Patrice Coll
- Projet Animalive – plateforme d’explorations anatomique et fonctionnelle du petit animal porté par Fred Relaix et Jean François Deux

Le Doyen de la Faculté de Médecine



Pierre Wolkenstein

Nouvelles modalités d'accès aux études de santé

(Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie – MMOP)

La Licence Santé de l'UPEC

Conseil de Gestion – 12 Décembre 2019

Objectifs de la réforme

- Augmenter la réussite des étudiants :
 - possibilité de 2 chances d'accès mais en progressant
 - ouverture vers d'autres métiers en santé
- Diversifier les profils des étudiants et les entrées
 - adapter les compétences des professionnels de santé aux besoins
- Décloisonner les filières de santé
 - améliorer les échanges entre (futurs) professionnels de santé
 - faciliter les passerelles
- Améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants en santé

Deux parcours possibles pour accéder en 2^{ème} année d'études de santé

Accès à MMOP après une, deux ou trois années d'études supérieures, ou poursuivre vers un diplôme de licence

Licence avec option « accès santé » (L.AS)

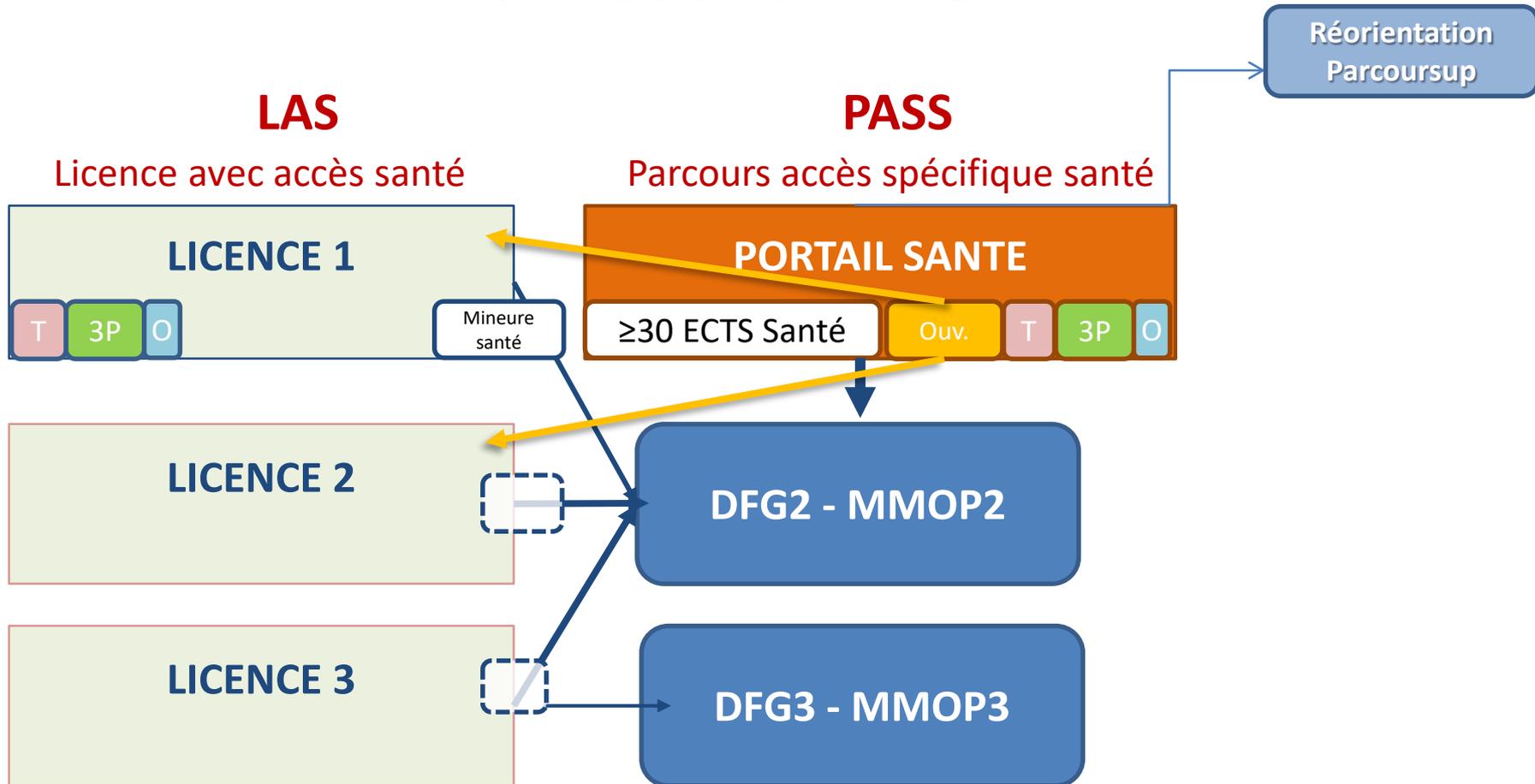
- Licence choisie en fonction des projets et points forts du lycéen (ex : Lettres, Droit, SVT, Gestion-économie, etc.)
- Enseignements de santé (mineure santé)

Parcours spécifique « accès santé » (PASS)

- UFR de Médecine (proposant antérieurement une PACES)
- Option correspondant aux points forts et éventuels autres projets (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

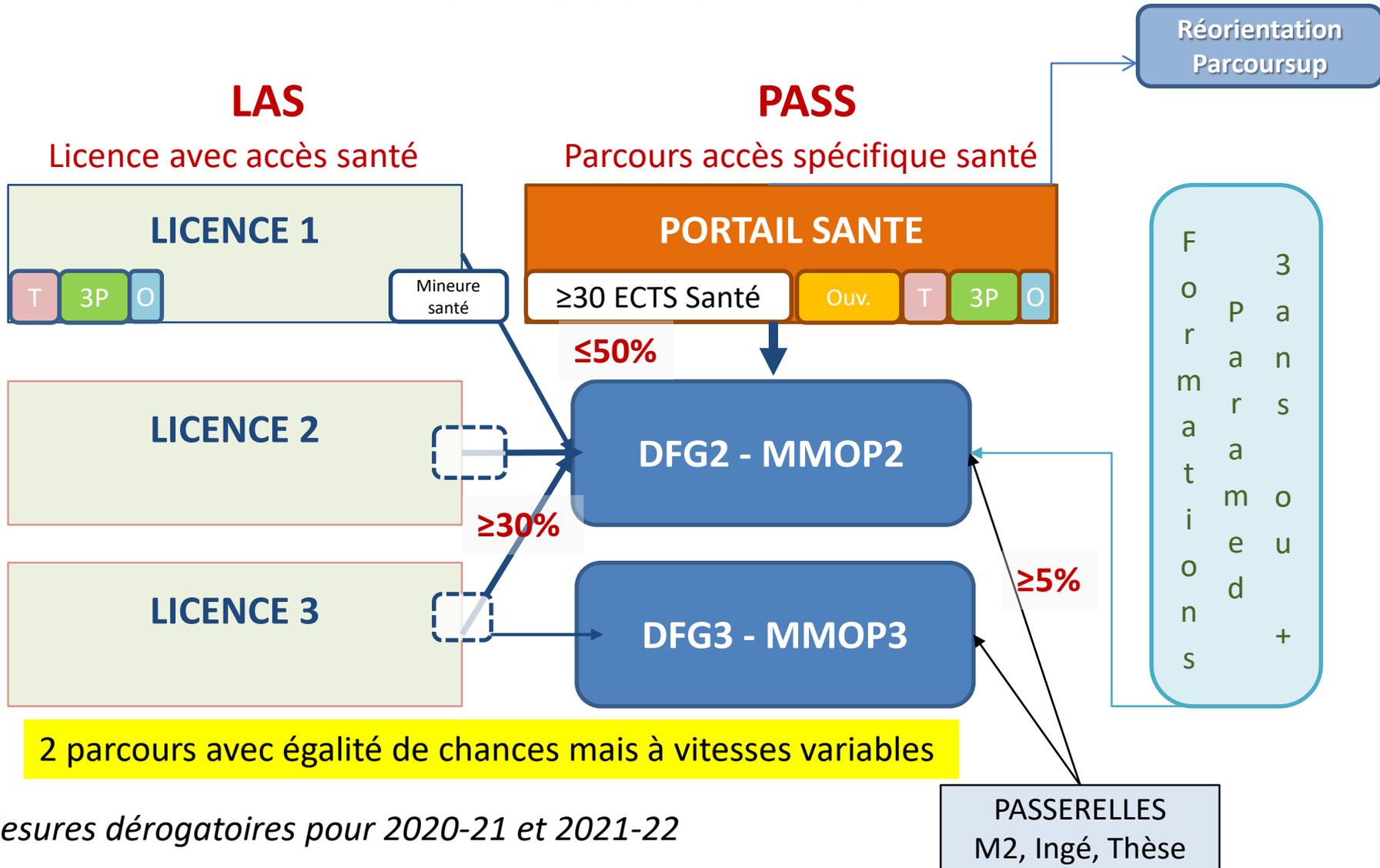
Tout étudiant a 2 chances pour candidater aux études MMOP tout au long de son parcours de 1er cycle

Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations MMOP



Quelque soit le parcours, 50% des étudiants re us directement   l' crit et 50% autres devront passer des  preuves orales

Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations MMOP



PROJET DE LICENCE SANTÉ* DE L'UPEC

* : sous réserve d'agrément

Projet de la Licence Santé : multidisciplinaire et transformant

- À la fin de la première année de licence Santé :
 - Accès aux **études de santé MMOP (Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie)**
 - Accès aux **métiers de soins (IFSI) et rééducation (ergothérapie et kiné)**,
 - Poursuite en licence santé pour accès à : **école d'ingénieurs (ESIPE), licence pro : bio-informatique, prévention-promotion de la santé et option métiers du grand âge, d'autres nouveaux métiers** comme les **auxiliaires de santé (Bac + 2 ou +3) et Master Santé**
 - Poursuite du parcours en **licence disciplinaire**
- **Implication forte des Sciences Humaines et Sociales dès la première année de formation (axes stratégiques de l'UPEC) :**
 - Économie et gestion,
 - Humanités et sciences politiques (humanitaire, politiques publiques)
 - Activité physique comme outil de prévention
- **Refonte complète des enseignements et de la pédagogie**
 - Dispositifs innovants et transformants

Licence Santé à l'UPEC



Licence disciplinaire

LAS avec mineure santé

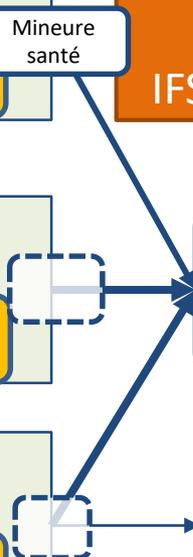


Mineure santé

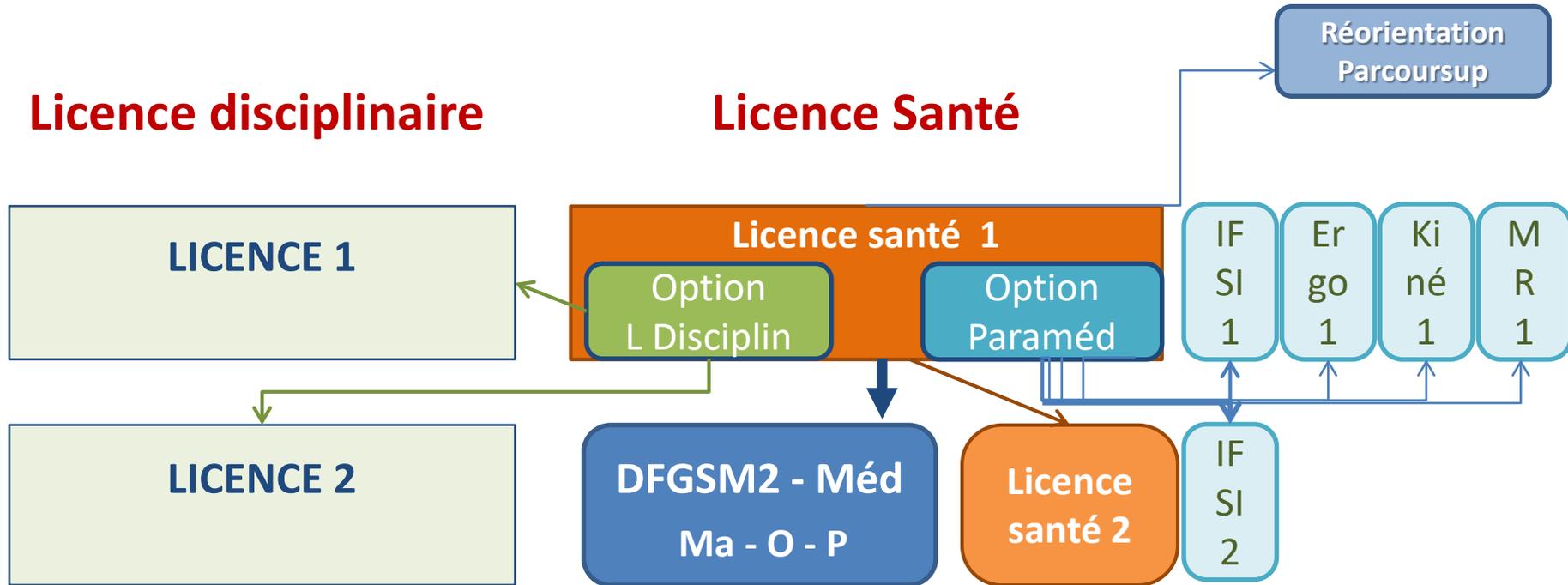


Licence Santé

LAS avec majeure santé



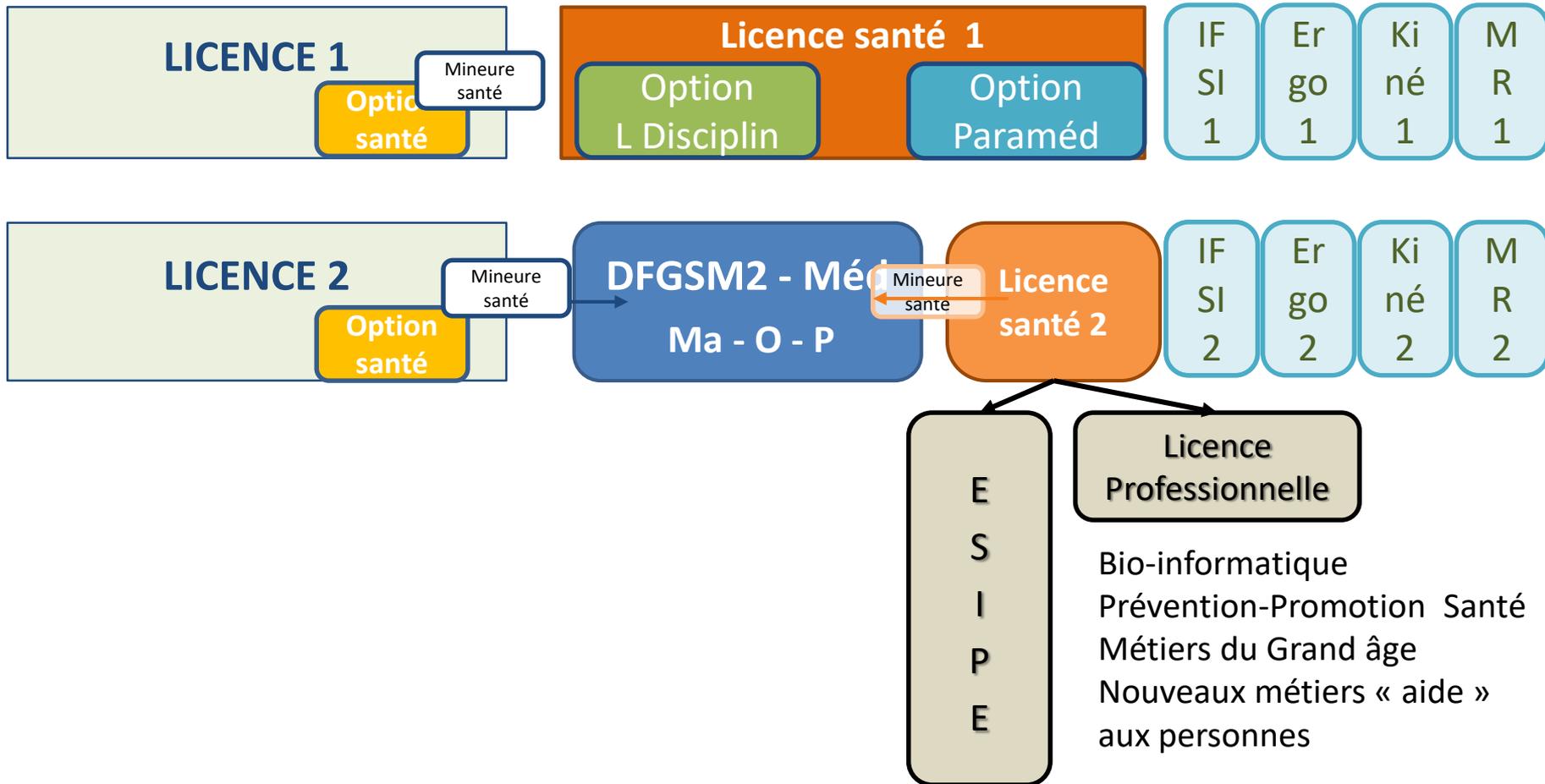
A l'issue de la 1^{ère} année de Licence Santé



A l'issue de la 2^{ème} année de Licence Santé

Licence disciplinaire

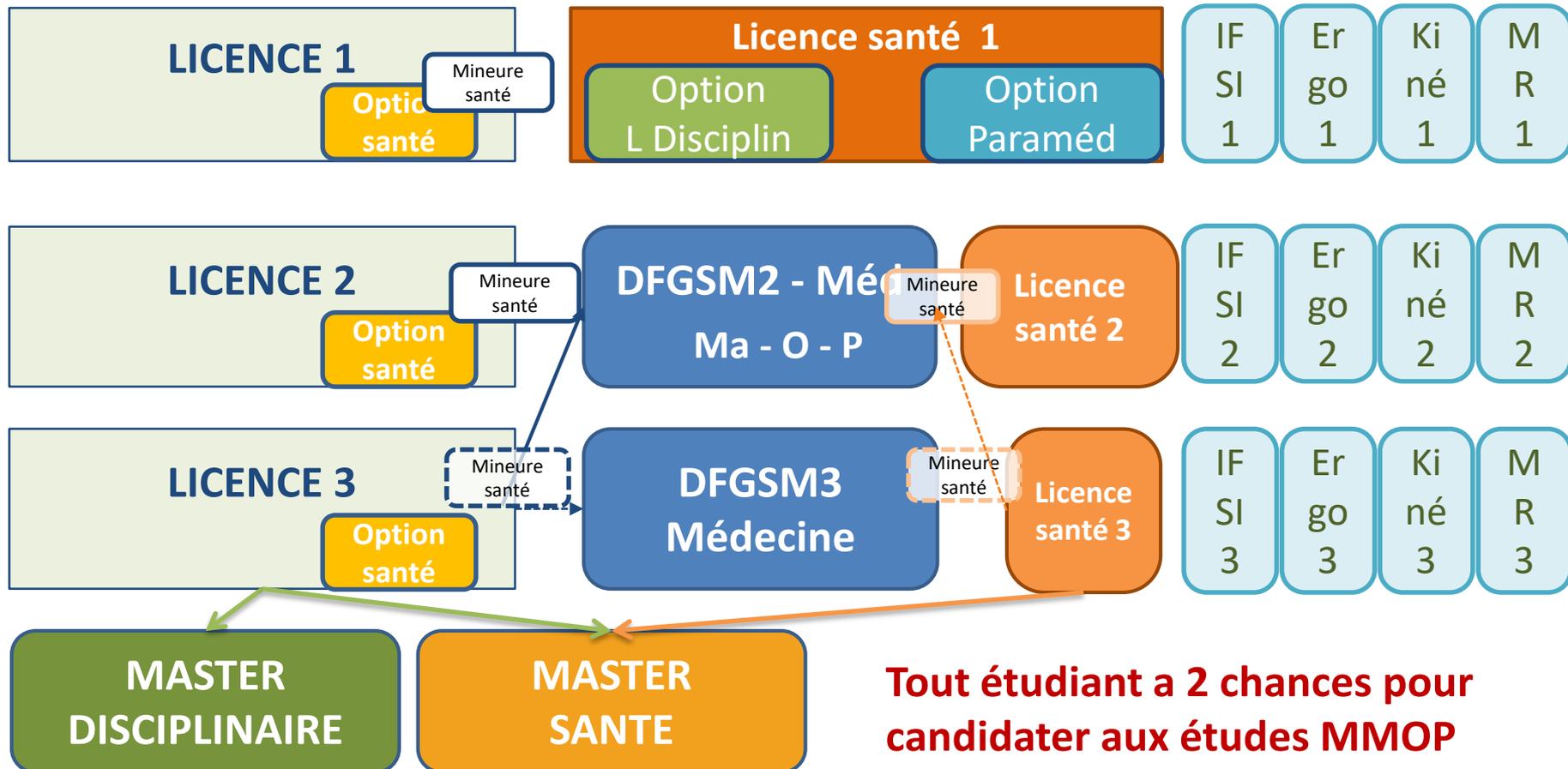
Licence Santé



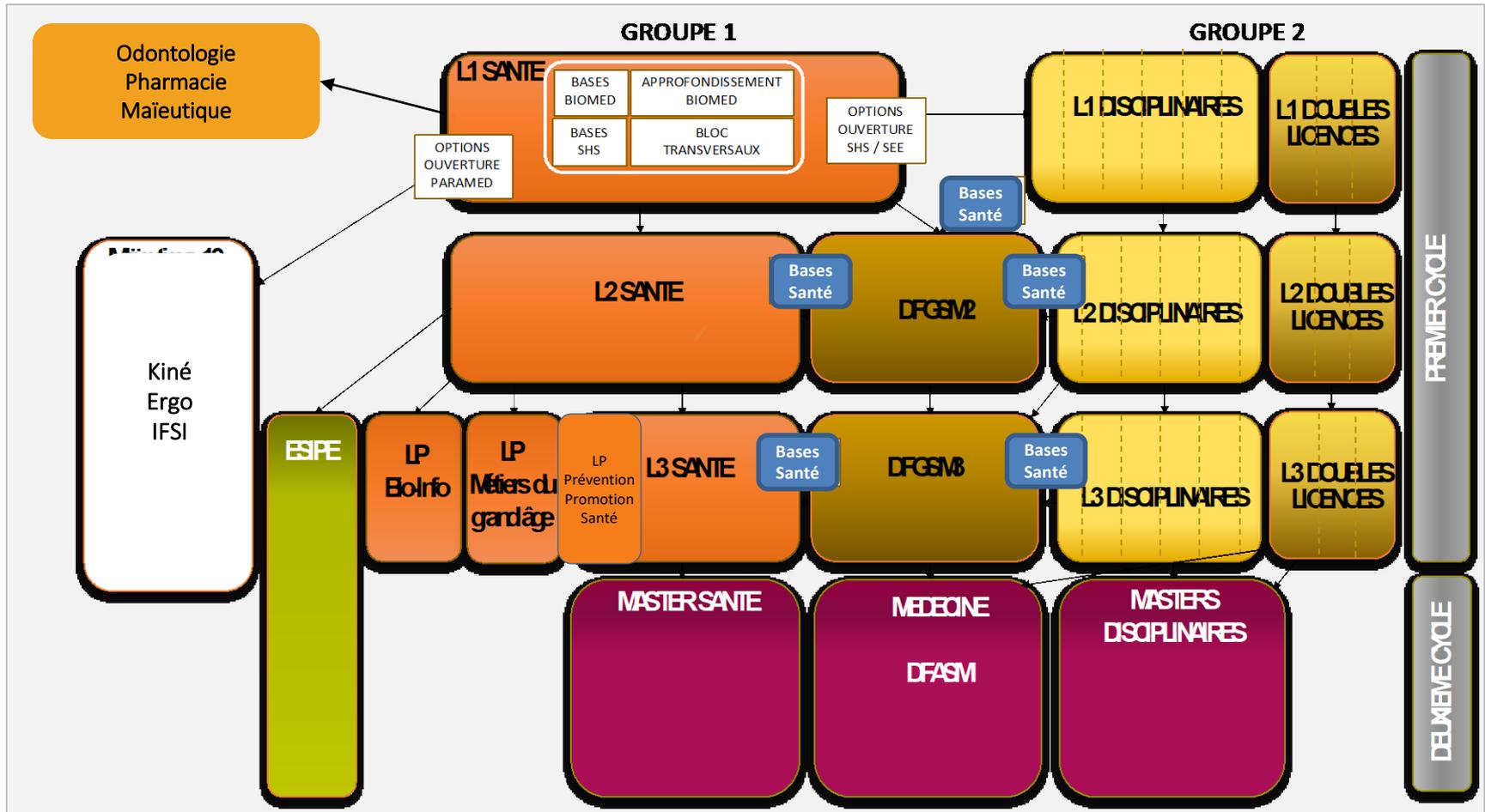
A l'issue de la 3^{ème} année de Licence Santé

Licence disciplinaire

Licence Santé



Version CFVU



Plaquette Licence Santé



La Licence Santé à l'UPEC*

Rentrée 2020



UFR de médecine - 8 rue du Général Sarrail - 94000 Créteil
<https://medecine.u-pec.fr/formations/etudes-medicales/la-licence-sante>

* sous réserve d'accréditation

CONTENUS



Inutile de faire une
prépa !

Projet de maquette de la L1 Santé

S1	Bases biomédicales 9ECTS & Bases SHS en santé 9ECTS	Approfond. Sc Fondamentales Biomed 9ECTS	Anglais – TICE - Projet Pro 3ECTS
-----------	--------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

Bases biomédicales : destinées à l'ensemble des étudiants quelle que soit le parcours futur en santé

- Bases du fonctionnement du corps humain : mise en place des grands systèmes (de la cellule à l'organe – fonctionnement physiologique), et moyens d'exploration de ces systèmes (principes de biologie et d'imagerie médicales).

Bases SHS en santé:

- notions minimales d'économie et de management de la santé, de sciences juridiques, d'épidémiologie et de santé publique,
- connaissances générales sur la prévention des maladies (facteurs environnementaux, activité physique, prévention primaire),
- notions d'éthique et bioéthique - réflexion philosophique sur le respect de la personne et du corps humain

Approfondissement en Sciences Fondamentales : sous forme d'options de 3 ECTS à choisir parmi

- Bases du fonctionnement du corps humain : mise en place des grands systèmes (de la cellule à l'organe – fonctionnement physiologique), et moyens d'exploration de ces systèmes (principes de biologie et d'imagerie médicales).

Projet de maquette de la L1 Santé

S1	Bases biomédicales 9ECTS & Bases SHS en santé 9ECTS			Approfond. Sc Fondamentales Biomed 9ECTS	Anglais – TICE - Projet Pro 3ECTS
S2	Filière MMOP 3ECTS	SHS 3ECTS	Approfond. Sc Fondam 9ECTS	3P 3ECTS	Options formations paramédicales Options disciplinaires

Options Paramédicales:

- Soins infirmiers, Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie, Electro-radiologie
- Permettant accès en 1^{ère} ou en 2^{ème} année d'IFSI ou en 1^{ère} année d' Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie ou Electro-radiologie

Enseignements mutualisés

Options disciplinaires :

- Droit, Economie-Gestion, Lettres, Sciences et Technologies, Sciences Politiques, STAPS
- Permettant accès en L1 ou en L2 de la discipline choisie en option

Projet de maquette de la L2 et L3 Santé

ECTS	L2 Santé 180 étudiants 6 groupes	L3 Santé 65 étudiants 3 groupes
Sciences biologiques	14	9
Sciences numériques	14	15
Sciences humaines et sociales	14	15
Transversaux	6	6
Projet pro	6	6
Stage	6	9
Total	60	60

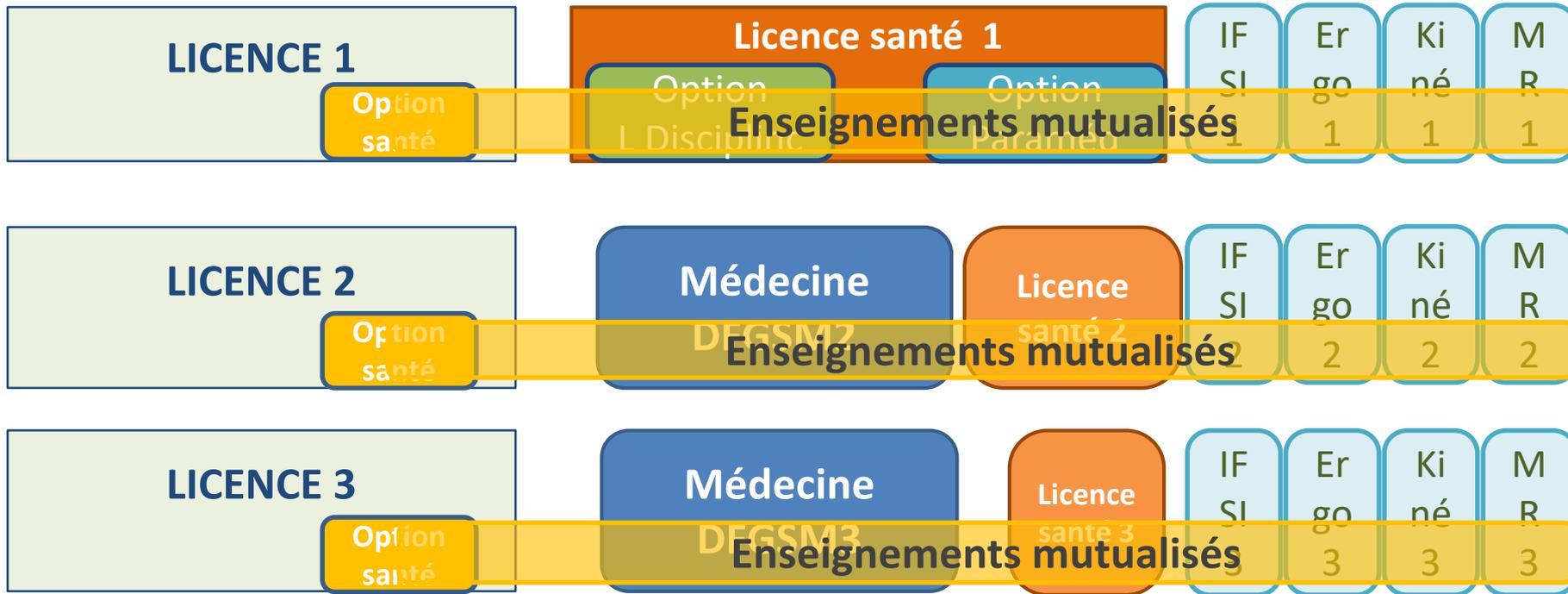
- Enseignements S&T complémentaires → en ISBS ou ITS
- Enseignements approfondis en biostatistiques et bioinformatique → métiers du « big data » en biologie humaine et santé (L pro et masters)
- Enseignements spécifiques métiers du grand âge et prévention – promotion santé

+ Enseignements SHS mutualisés avec Médecine / IFSI / éventuellement Rééducation dans le cadre de l'expérimentation

Enseignements interdisciplinaires

Licence disciplinaire

Licence santé



Demands de création de postes

Postes L1	
Médecine	5 - 6
Paramédical	1,5
Disciplinaire	5
Anglais	1
TICE	
projet	1
Stage	
Postes L2, L3, L3P	
Sciences biologiques	1 - 2
Sciences numériques	2
Sciences humaines et sociales	1,5
Transversaux	0,3
TOTAL	20 - 22

Médecine
MCF Philosophie
MCF Psychologie
MCF Sciences biologiques
MCF Bio-informatique
MCF Sciences infirmières / Rééducation
PRAG Anglais
Chargé de mission « Stage » (formateur paramédical)
Secrétaire pédagogique
Ingénieur pédagogique

- Fonctionnement de la licence SANTE (L1, L2, L3) et de la L3Pro Bio-informatique
- Enseignements transversaux et SHS/SF.
- Besoins complémentaires :
 - tuteurs
 - 700h d'ingénierie pédagogique
 - 110h de vacations pour les professionnels de la L3PRO
 - 3 BIATSS
 - salles de TD pour les enseignements hors santé, la L2 (6 groupes), la L3 (3 groupes) et la L3P (1 groupe).

Merci pour votre attention

Diplôme d'Université Soins Coordination de parcours et gestion de cas : accompagner les situations complexes.



Un département universitaire de l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne (Diplômes d'Université, Masters)

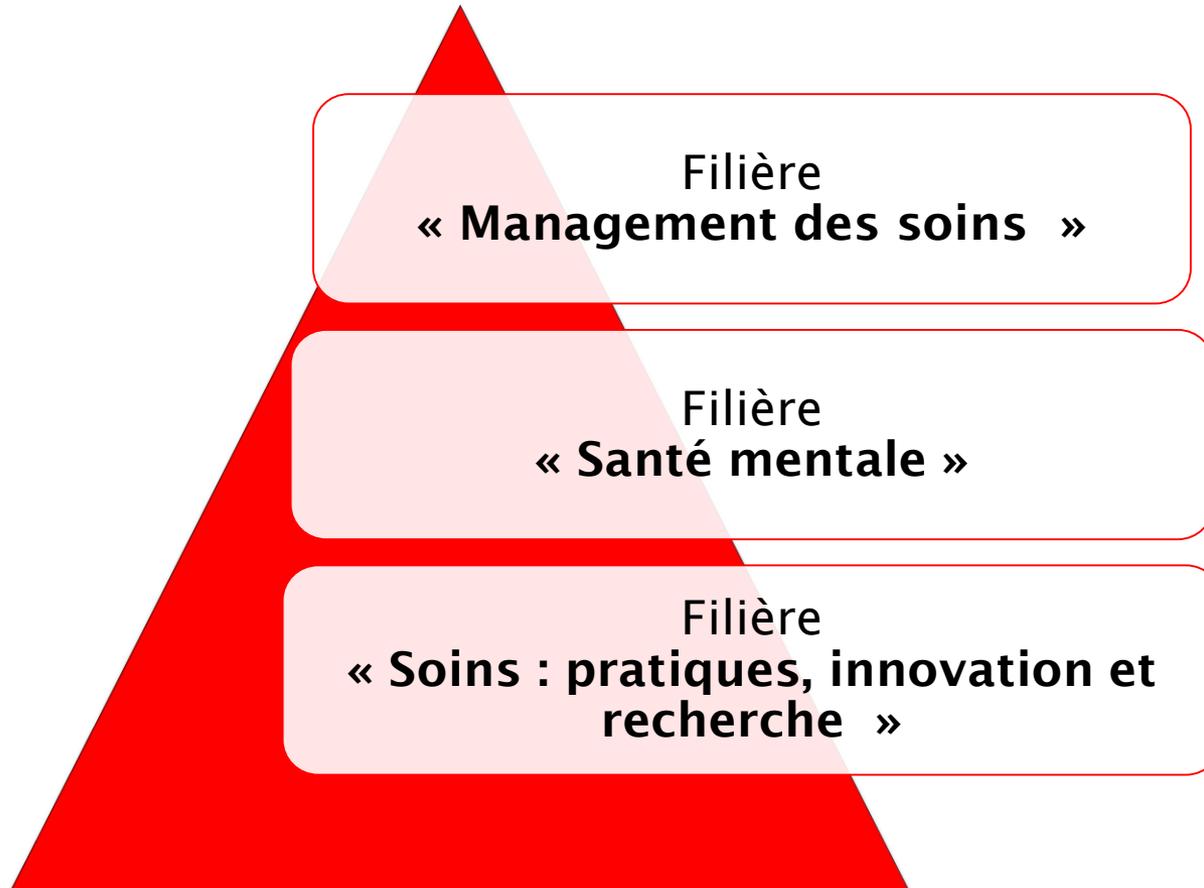
- Rattaché à la Faculté de Médecine (DU, Master Soins)
- Rattaché à la Faculté de Sciences Economiques et Gestion par l'Institut d'Administration des Entreprises (Master Management Sectoriel)

Un Institut de formation des Cadres de santé (IFCS)

Rattaché à l'ARS Ile de France (Conseil Régional) et par le Ministère de la Santé depuis 1997 pour 50 étudiants (45 Infirmiers et 5 ergothérapeutes)

Un dispositif d'Accompagnement des Compétences et Formation (ACF)

- A destination des professionnels de santé des établissements des secteurs sanitaire, médico-social et social pour répondre à leurs besoins.





- Pour répondre aux évolutions de l'environnement de soins (Ma Santé 2022),
- Pour répondre aux besoins des usagers,
- Pour répondre à l'augmentation des cas complexes,
- Pour accompagner les professionnels de santé dans ces changements,
- Pour permettre aux professionnels de proposer des soins de qualité, sécurisés et éthiques.

Diplôme d'Université EPOS : *Encadrement et Pilotage des Organisations de Soins*

Avec deux options :

- US : Unités de Soins avec l'objectif d'outiller les apprenants pour le management et l'encadrement
- CPS : Coordination de parcours de Soins avec l'objectif d'outiller les apprenants à les gestion de parcours de soins

En complément et spécialisation :

Diplôme d'Université GC : *Gestionnaire de Cas*

- car c'est un nouveau champ professionnel dont les contours exacts restent à définir,
- parce qu'il n'existe pas toujours des réponses à toutes les questions,
- parce qu'il existe un besoin d'homogénéité de la formation pour formaliser un langage commun, et utiliser des outils communs,
- parce qu'il existe des besoins en formation pour déployer une approche résolument interdisciplinaire (Ma Santé 2022)

- Au référentiel de compétence et d'activités approuvé par arrêté le 16 novembre 2012 dont l'article 2 précise
« L'acquisition des compétences nécessaires pour intervenir en qualité de gestionnaire de cas requiert une formation de type diplôme (inter)universitaire de gestion de cas. »
- Pour répondre aux évolutions des structures de soutien et d'accompagnement, aujourd'hui les MAIA, CLIC, réseaux de santé convergent pour former les DAC (dispositifs d'appui à la coordination).

Il vise à former des professionnels des champs sanitaires et sociaux pour :

- Évaluer, planifier, la coordonner la continuité des services,
- Intégrer des soins et des services auprès des personnes en perte d'autonomie fonctionnelle,
- Développer des capacités d'analyse et de réflexion critiques.

Une ouverture potentielle est créée pour la construction d'un Master de spécialisation dans le domaine et permettre l'intégration de professionnels de santé qualifiés dans la gestion et l'encadrement de telles structures

UE1 : Particularité de la fonction de coordonnateur de parcours -
gestion de cas intégré au cœur des DAC

UE2 : Evaluation multidimensionnelle et interdisciplinarité

UE3 : Développement des connaissances sanitaires et sociales.
Introduction au cadre légal

UE 4 : Développement des connaissances sanitaires et sociales.
Droit et éthique

UE 5 : Particularités des situations complexes en pratique

+ STAGE de 70h

- Nombre de places prévues : 20 par session
- Niveau exigé : Bac+3
- Diplôme donnant accès de plein droit à la formation : DE Paramédical et ou profession du secteur sanitaire et social
- Expérience professionnelle exigée : 3 ans
- Coût de la formation : 2900 euros
- Volume horaire : 150h

- Contrôle continu et terminal
- Ecrit et oral

Il est organisé une deuxième session pour les étudiants ayant échoué à la première.



Merci pour votre attention.



**FACULTÉ
DE MÉDECINE**

Actualités pédagogiques

Pr Orianne WAGNER-BALLON

Vice-Doyenne chargée des Affaires pédagogiques

RÉFORME 2ÈME CYCLE (R2C)



PRINCIPES DE LA R2C : SUPPRESSION DES ECNi



Pr. Marc BRAUN
Doyen de la Faculté de
médecine de Nancy



Yanis MERAD
Étudiant en médecine à
l'Université de Bourgogne

CONNAISSANCES

MATCHING

**COMPÉTENCES
CLINIQUES ET
RELATIONNELLES**

**PARCOURS
PERSONNEL**

PRINCIPES DE LA R2C

CONNAISSANCES

MATCHING

COMPÉTENCES
CLINIQUES ET
RELATIONNELLES

PARCOURS
PERSONNEL

RECENTRÉES → Allègement des référentiels

- Connaissances classées en rang A, B, C
- Hiérarchisation en cours (collèges +++)

AMÉLIORATION DE LEUR ÉVALUATION

- A priori toujours informatisée
- Uniquement des connaissances
 - rang A : note minimale requise
 - rang B : pondération selon spécialité
- Nouveautés docimologiques
 - réintroduction des QROC
 - **introduction des TCS +++**

1^{ER} AMPHI
PÉDAGOGIQUE
LE 13/11/2019

PRINCIPES DE LA R2C

CONNAISSANCES

NOUVEAUTÉ : RATP !!!

MATCHING

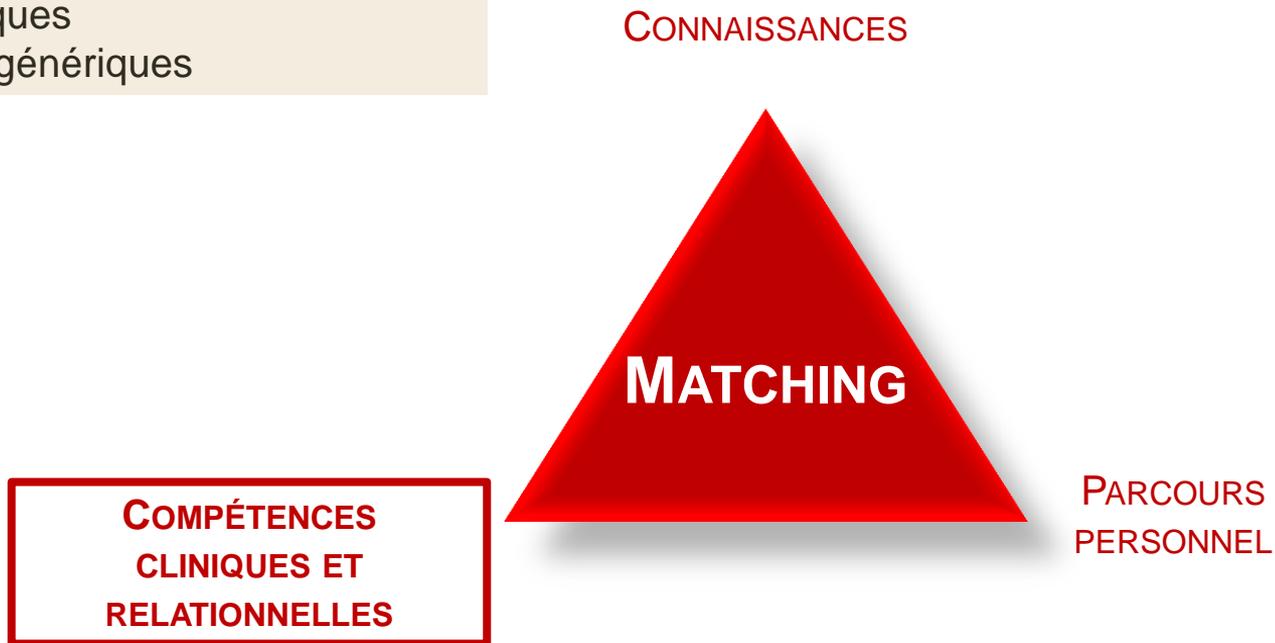
**COMPÉTENCES
CLINIQUES ET
RELATIONNELLES**

**PARCOURS
PERSONNEL**

PRINCIPES DE LA R2C

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

- 7 compétences génériques
- 26 sous-compétences génériques



PRINCIPES DE LA R2C

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

- 7 compétences génériques
- 26 sous-compétences génériques

APPRENTISSAGE DES COMPÉTENCES

- Encadrement et formation en stage
- Simulation

EVALUATION

- ECLM, CS, RCP
- Autoévaluation
- Simulation
- **ECOS +++**

**COMPÉTENCES
CLINIQUES ET
RELATIONNELLES**

CONNAISSANCES

MATCHING

PARCOURS
PERSONNEL

PRINCIPES DE LA R2C

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

- 7 compétences génériques
- 26 sous-compétences génériques

APPRENTISSAGE DES COMPÉTENCES

- Encadrement et formation en stage
- Simulation

EVALUATION

- ECLM, CS, RCP
- Autoévaluation
- Simulation
- **ECOS +++**

**2ÈME AMPHI
PÉDAGOGIQUE
LE 15/01/2020**

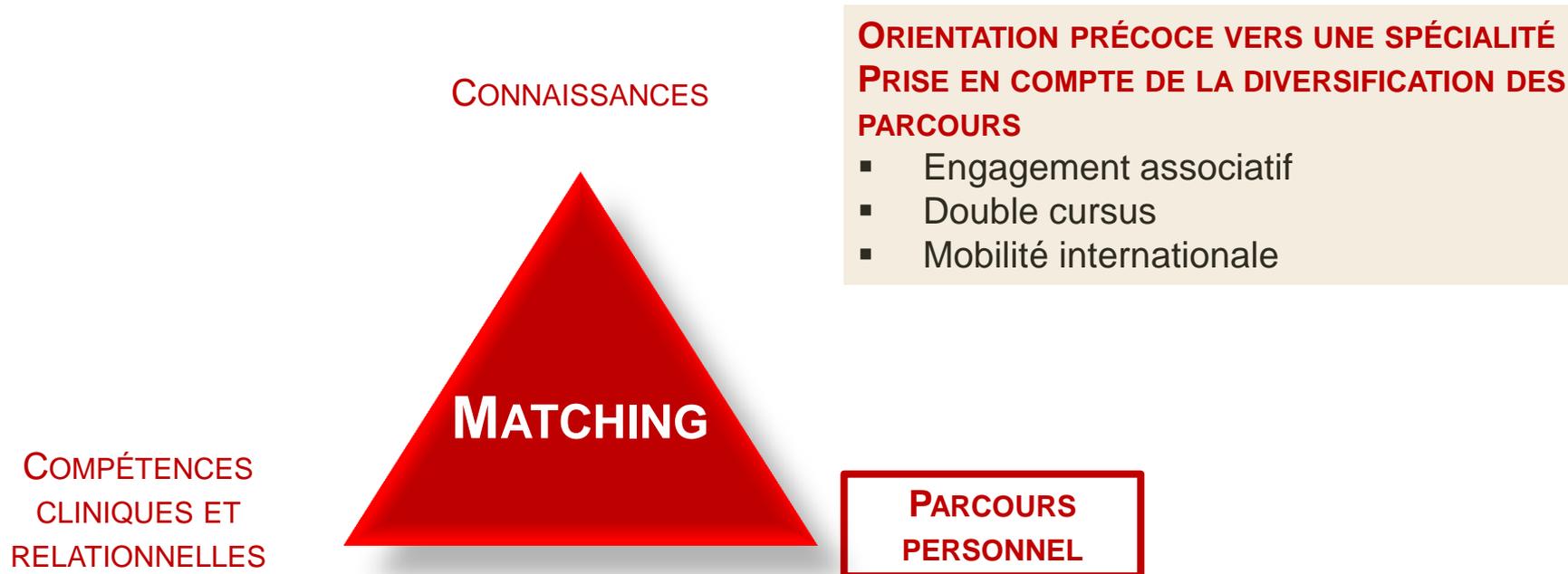
**COMPÉTENCES
CLINIQUES ET
RELATIONNELLES**

CONNAISSANCES

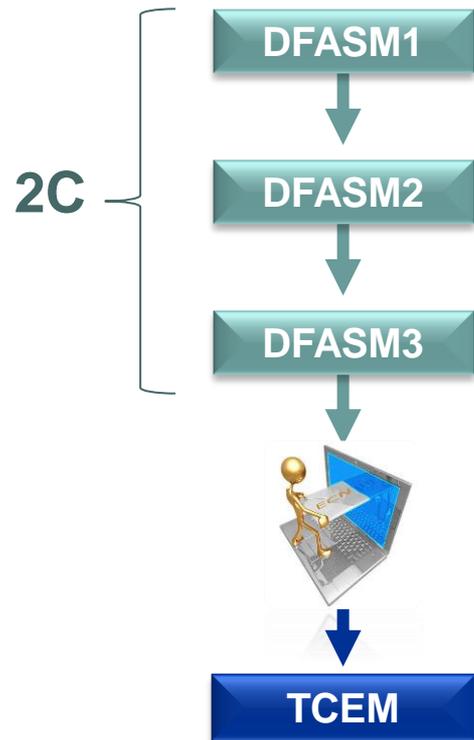
MATCHING

PARCOURS
PERSONNEL

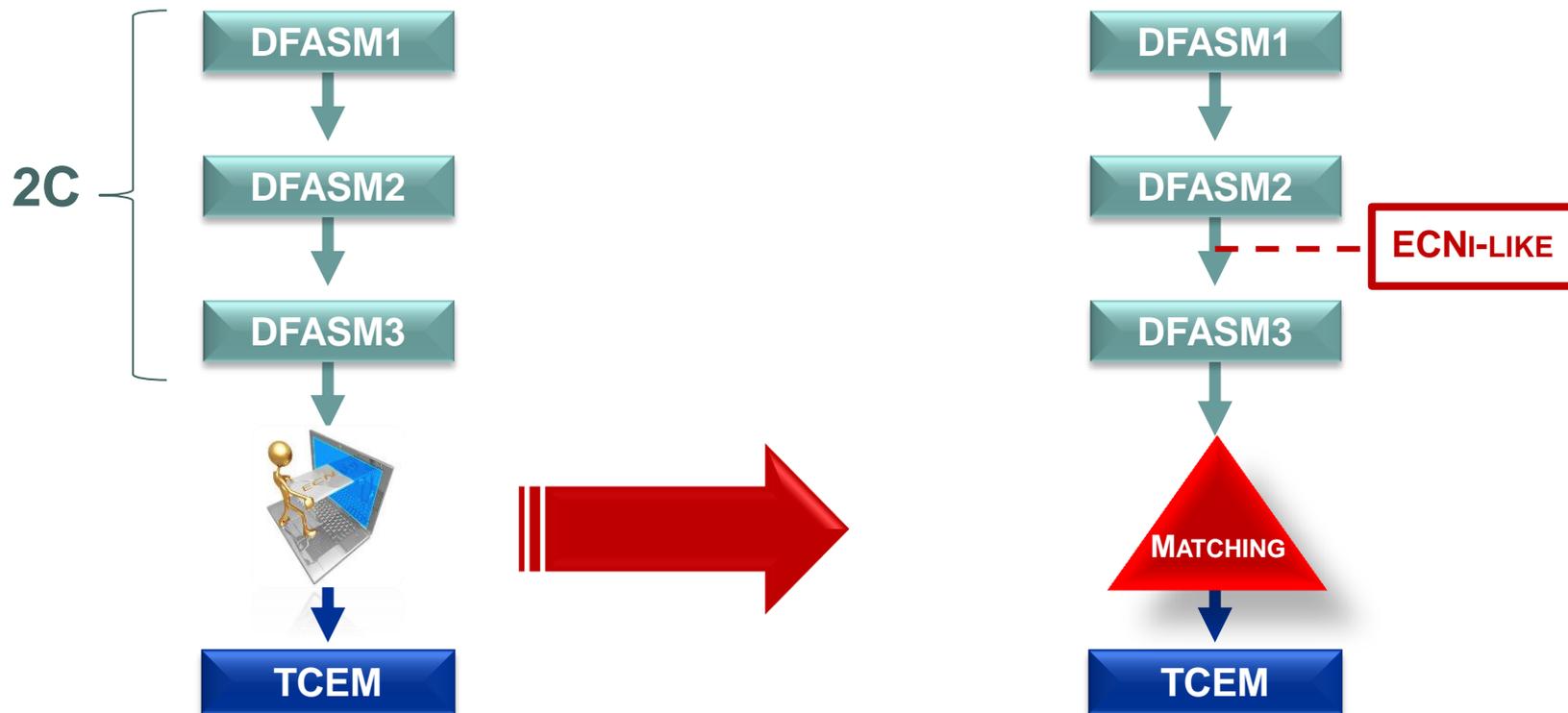
PRINCIPES DE LA R2C



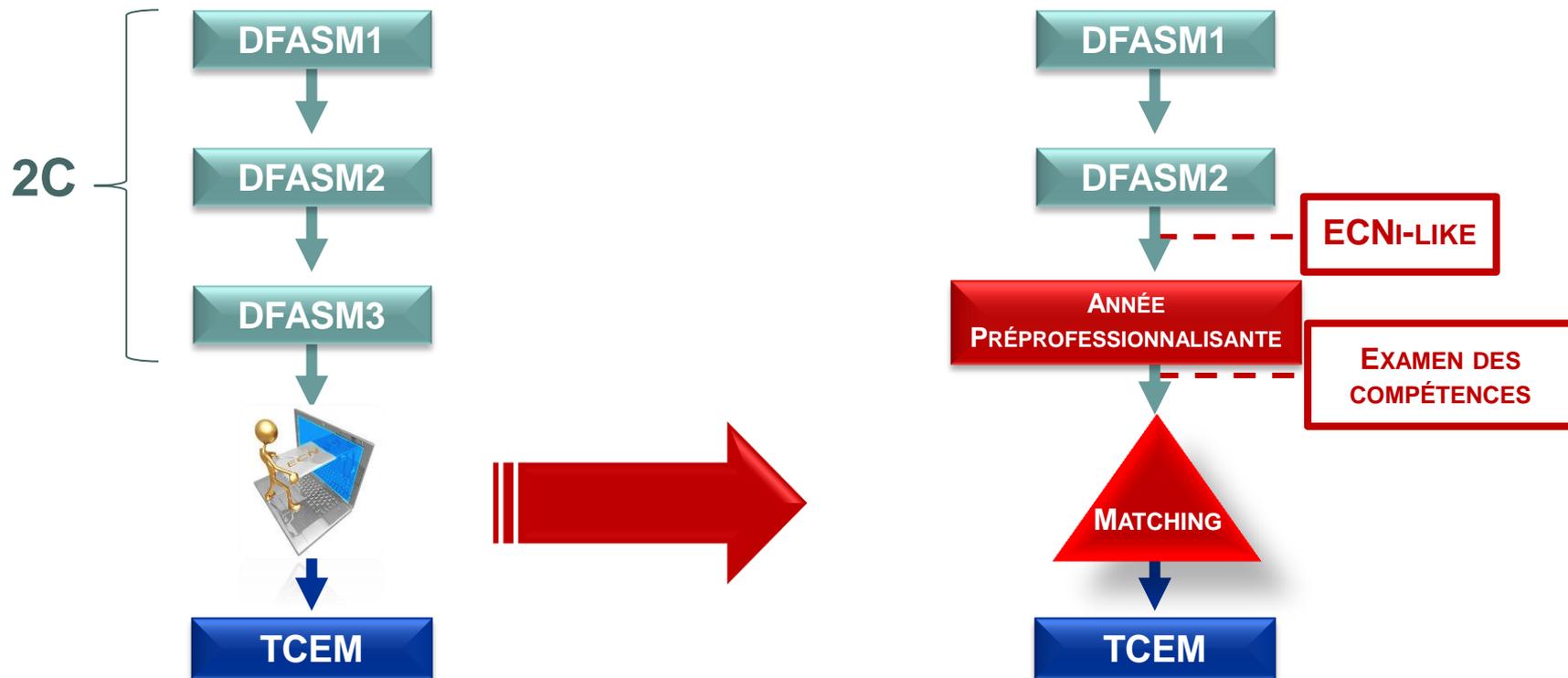
PRINCIPES DE LA R2C



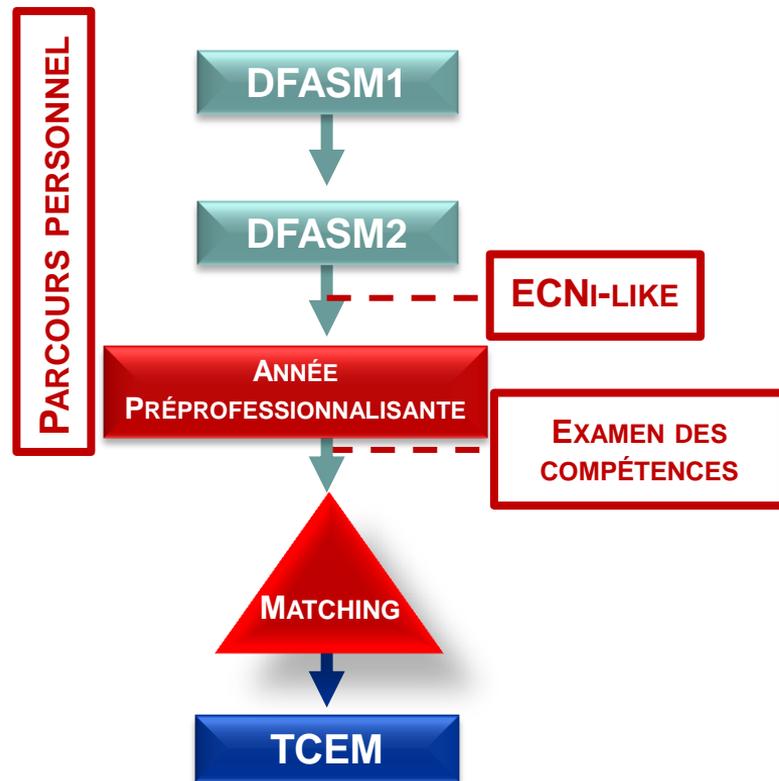
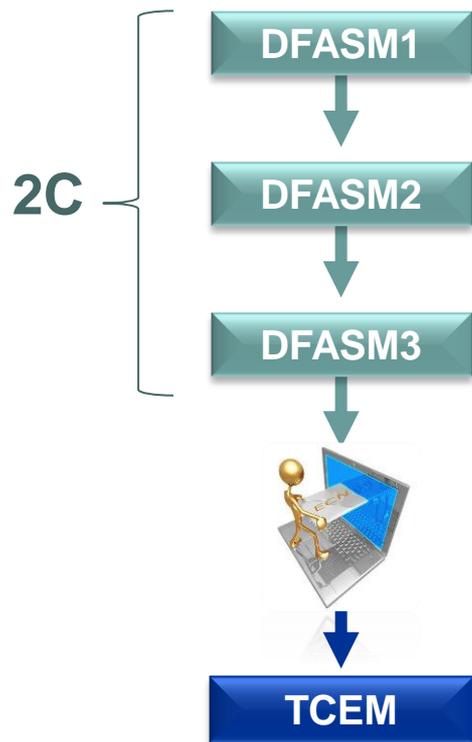
PRINCIPES DE LA R2C



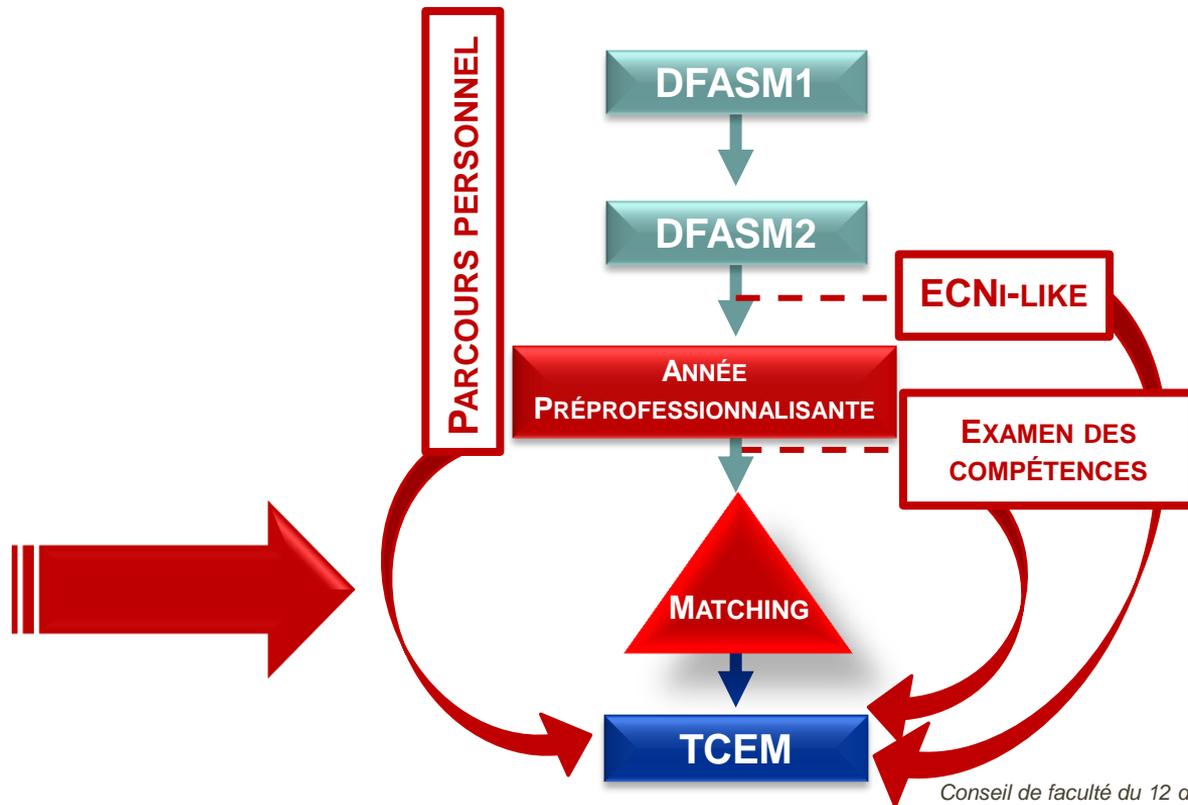
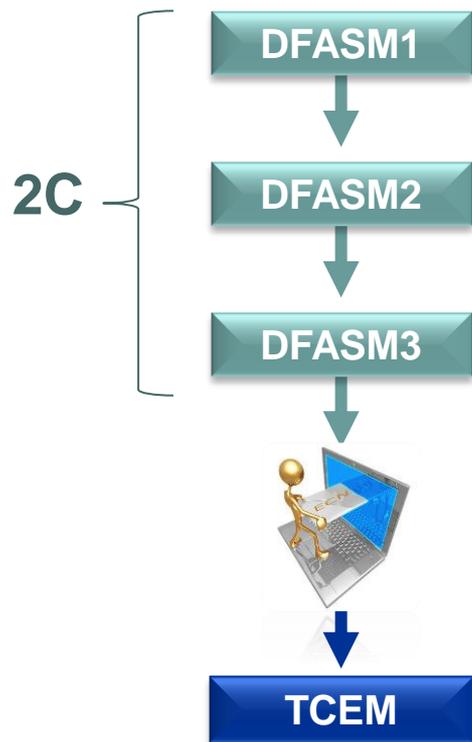
PRINCIPES DE LA R2C



PRINCIPES DE LA R2C



PRINCIPES DE LA R2C



EN PRATIQUE

- Mise en place annoncée pour la **promotion de DFASM1 2020-2021 !**
- Hiérarchisation des connaissances des référentiels **en cours de validation... Quid du nouveau RATP ??**
- **Deux séminaires organisées en janvier 2020**
 - séminaire « connaissances »
 - séminaire « compétences »
- **Algorithme du « matching » non clairement défini...**

Prospective HU et Révision des effectifs 2021

36 disciplines

21 demandes PUPH

10 demandes MCUPH

5 demandes PHU

Composition du GPHU

Président: B Maitre

Membres votants:

N de Angelis MCU

V Audard PU

C Chouaid PU

AC Bachoud Levi PU

C Barau MCU

F Cochenec PU

JW Decousser MCU

R Epaud PU

P Fanen PU

CH Flouzat-Lachaniette PU

P Gaulard PU

M Khellaf PU

M Laurent MCU

N Lellouche PU

A Pelissolo PU (secrétaire)

N de Prost MCU

V Tacher MCU

C Tournigand PU

Membres invités:

- Doyen de la Faculté (P Wolkenstein)

- Vice Doyenne Pédagogie (O Wagner Ballon)

- Assesseur Pédagogie HU (F Botterel)

- Assesseur Recherche (F Relaix)

- Assesseur Affaires académiques (F Canoui-Poitrine)

- Assesseur Territoire universitaire (A Mekontso Dessap)

- Représentant des HU du CHIC (B Haddad)

- Directeur de l'IMRB (J Boczkowski)

- Président de la CMEL GH Mondor (B Godeau)

- Président de la CME CHIC (H Haggege)

REUNIONS GPHU: 3/02, 30/03, 25/05

PU-PH - 2020

ANATOMOPATHOLOGIE	
BACTERIOLOGIE <u>VIROLOGIE</u> HYGIENE	
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	
CHIRURGIE PLASTIQUE	
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	
IMAGERIE MEDICALE	

MCU-PH - 2020

ANATOMOPATHOLOGIE	
NEPHROLOGIE	

PHU - 2020

DERMATOLOGIE	
NEUROCHIRURGIE	
RADIOTHERAPIE	

PU-PH

BACTERIOLOGIE VIROLOGIE HYGIENE

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

CHIRURGIE PLASTIQUE

GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE

IMAGERIE MEDICALE

PHU - 2020

DERMATOLOGIE

NEUROCHIRURGIE

RADIOTHERAPIE

Cursus Médecine-Science École de l'UPEC

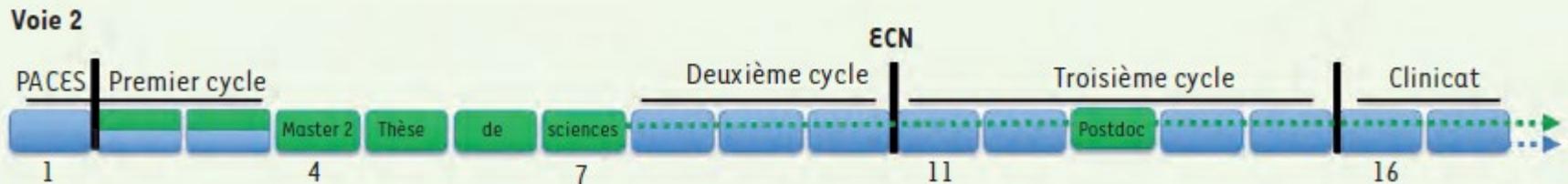
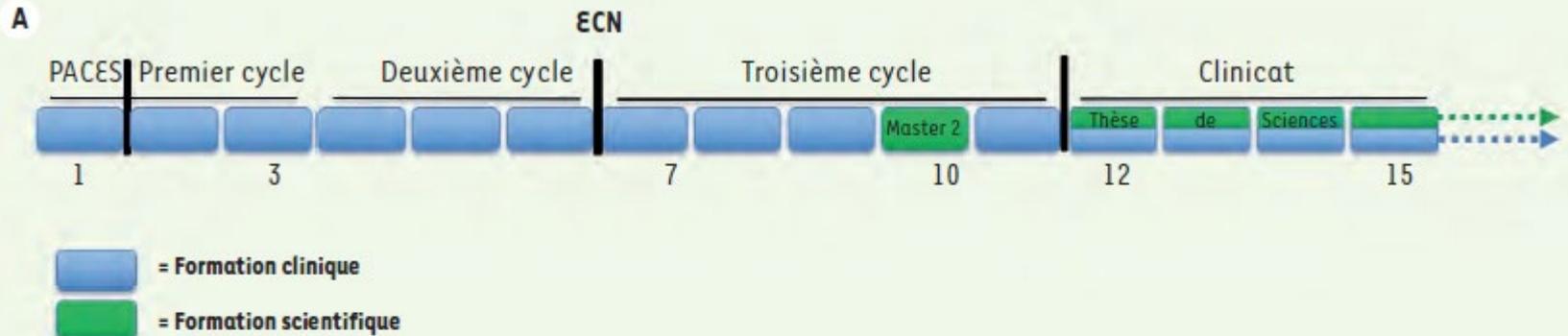
Conseil de Gestion 12.12.2019



Cursus Médecine-Science

- 3 cursus Médecine-Science:
 - École de l'Inserm
 - ENS
 - École de l'UPEC
- Pour une dizaine d'étudiants très motivés
- Sélectionnées au mois d'octobre de leur deuxième année de médecine
- Mentorship par l'équipe pédagogique :
 - (1) Constitution dossier de candidature école Inserm/ UPEC
 - (2) UE spécifiques
 - (3) Choix des stages personnalisé

Cursus Médecine-Science



Master 1

Le master 1 = validation de 60 ECTS (DFGSM2 + DFGSM3).

• En DFGM2: unités d'enseignement

1. des Masters 1 proposés à l'UPEC (Master Biologie-Santé et master Santé) avec un minimum de 9 ECTS à valider.

2. spécifiques à l'école de l'UPEC qui comporteront un stage destiné à l'analyse bibliographique et des séminaires scientifiques.

(i) donner les outils nécessaires à la lecture, l'interprétation et la présentation d'un article scientifique,

(ii) présenter sous forme des séminaires, par des scientifiques de renommée internationale, les différents aspects/questions de la recherche en sciences du vivant et la façon de les traiter et

(iii) assister les étudiants à préciser leur motivation dans le choix de la thématique de recherche.

• En DFGM3: stage de 5 mois (février – juin):

- Initier les étudiants à un travail de recherche dans une équipe de l'IMRB
- Lieu choisi après concertation avec : adéquation avec son projet.
- Encadré par un maître de stage, membre de l'équipe d'accueil.
- Un rapport écrit puis à un exposé oral de présentation des travaux réalisés en fin de stage.

Directoire du double cursus Médecine - Science

- L'équipe est composée depuis juin 2019 par:
 - Pr Sophie Hüe
 - Pr Piotr Topilko (préparation école de l'Inserm)
 - Dr Laurent Boyer (responsable des stages)
 - Isaac Désveaux (étudiant)

Missions du directoire

- **Accompagnement** des étudiants et **organisation des UE spécifiques**
- **Promotion** auprès des étudiants des double cursus
- **Augmenter le nombre d'étudiants** double cursus en corrélation avec la capacité d'accueil sur site
- **Interaction avec l'IMRB** pour l'organisation des stages (sensibilisation +/- incitation financière)
 - Augmenter la capacité d'accueil en établissant des conventions avec l'ENS et Curie
- Sensibilisation des étudiants pour **orienter leur choix** en fonction de l'offre que nous voulons leur réserver
- Discuter/promouvoir l'élargissement du double cursus aux Sciences Humaines et Sociales
- S'assurer de la **flexibilité du cursus** médical pour permettre la promotion des DC (et vice versa)

En pratique

- Journée de promotion 09/09/19: **100 étudiants** présents
- Séminaire le **16/09/19**
 - LCA
- Présentation de l'article en binôme le **03/10/2019**
 - Diaporama de 10 minutes puis 10 minutes de questions
 - Dossier:
 - CV
 - notes de PACES
 - lettre de motivation
- Résultats des étudiants retenus pour le double parcours : **10 sur 20** (contre 3 et 4 respectivement années précédentes)
- Préparation dossier Ecole de l'Inserm : (**3/5** reçus à l'école de Février 2020)
- Organisation séminaire d'une semaine **01/2020** :
 - **8 demi-journées**: scientifique extérieur/ équipe locale

Témoignage

- Mail étudiant:

« Bonjour, nous avons reçu les résultats pour l'école de l'Inserm. 3 parmi nous on été admis, il s'agit de Donatella, Oriane et moi-même. Je voulais vous remercier de la part de l'ensemble des élèves de votre implication à notre égard. Pour ma part, votre encadrement a fortement contribué à l'amélioration de mon dossier et de mes compétences en lecture d'article. De plus, ce projet pour motiver les élèves à aller vers la recherche a été très convaincant , sans lequel je ne me serais jamais présenté pour un double cursus, par manque d'information. Je vous remercie alors d'avoir contribué à la réalisation de mon rêve.

À bientôt, bonne journée.

Respectueusement, »

The New York Times

Opinion

We Need More Doctors Who Are Scientists

It's in everyone's benefit if physicians participate in resea

By **Mukesh K. Jain, Tadataka Yamada and Robert Lefkowitz**

Drs. Jain, Yamada and Lefkowitz are board members of the Physician-Scientist Support Foundation.

Sept. 23, 2019



GUIDE des DOUBLES et de la CURSUS RECHERCHE SCIENTIFIQUE

édition 2019



Budget primitif 2020 de l'UFR de Médecine de l'UPEC

Conseil d'UFR du 12 Décembre 2019

Exécution des budgets 2018 et 2019

- **Fin décembre 2018, solde des crédits de fonctionnement :
433 613,05 €**
- **Mi décembre 2019, solde des crédits de fonctionnement :
129 358,95 €**
- **Prévision de l'amélioration de notre taux d'exécution des dépenses :**
 - 1- Financement recherche UPEC : 190 000 €**
 - 2- Financement IMRB et EA : 104 000 €**
 - 3- Financement d'évènements recherche : 21 000 €**
 - 4- Transferts de crédits de fonctionnement contre de l'investissement pour des projets hors recherche : 63 440 €**

Crédits ouverts à la dépenses 2020

**Crédits UFR hors
recherche**

3 745 440 €

(3 069 245 €)

+

Crédits Recherche

1 203 957 €

(1 118 667 €)

=

Budget UFR

4 949 397 €

(4 187 912 €)

Répartition des crédits hors recherche

**Solde dotations/contributions
fonct. BP 2020** (fonctionnement +
investissement+ amortissement)

- 1 418 811 €
(- 1 198 427 €)

**Ressources propres
(Droits insc., FC...)**

3 542 478 €
(3 139 700 €)

**Prestations,
refacturations,
subventions**

(Maîtres de Stage MG,
ECN...)

1 591 776 €
(1 092 972 €)

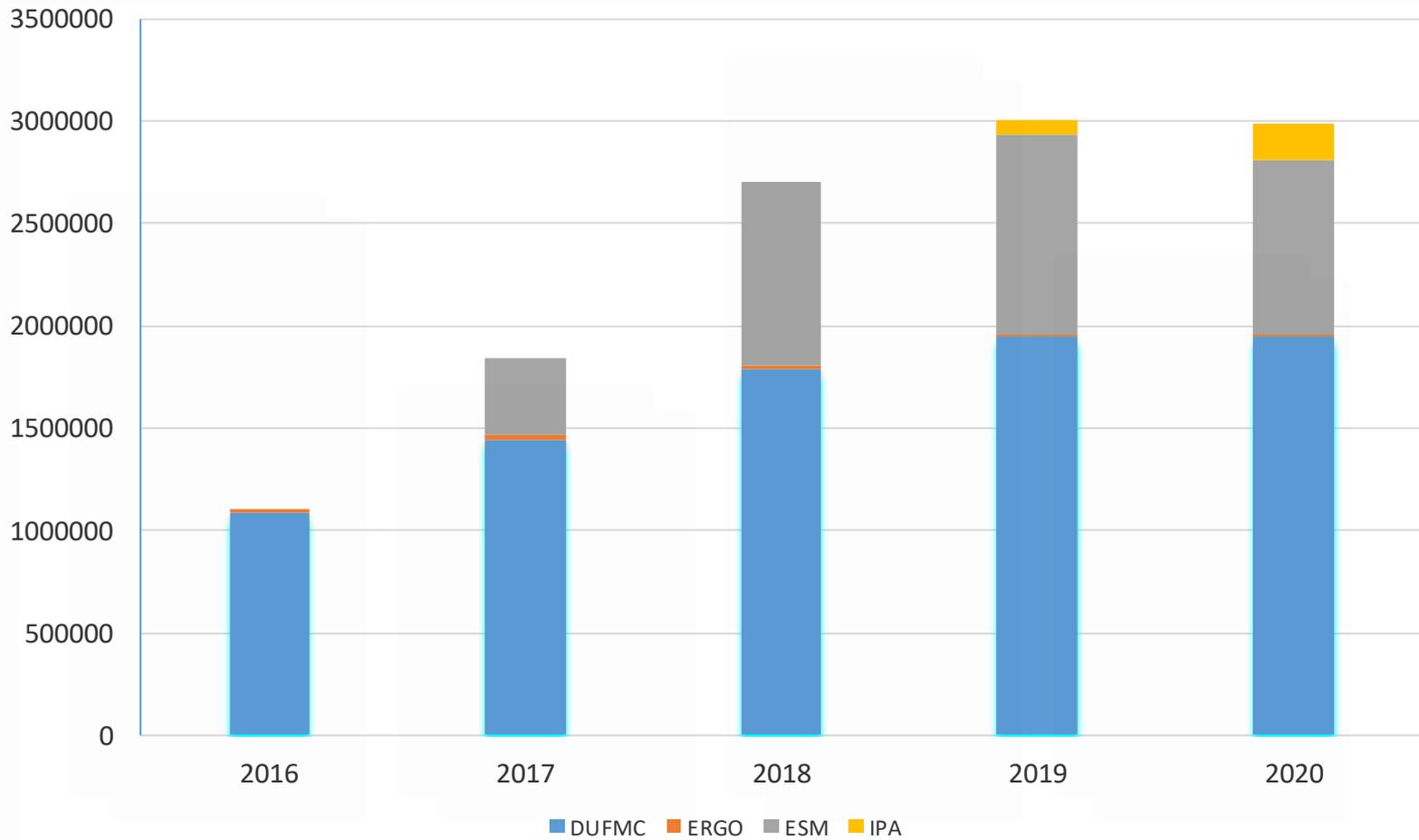
**Taxe
d'apprentissage**

30 000 €
(35 000 €)

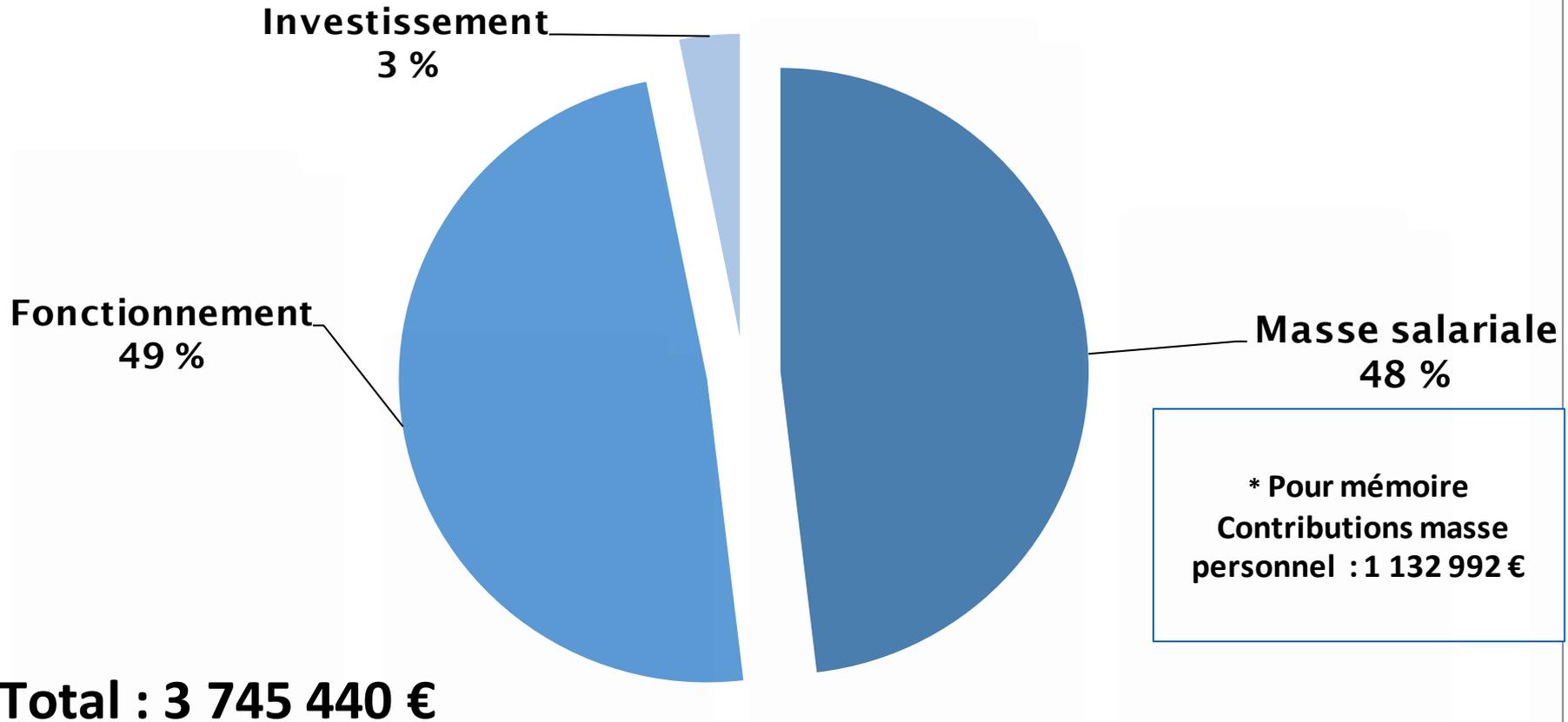
**Crédits
UFR hors recherche**

3 745 440 €
(3 069 245 €)

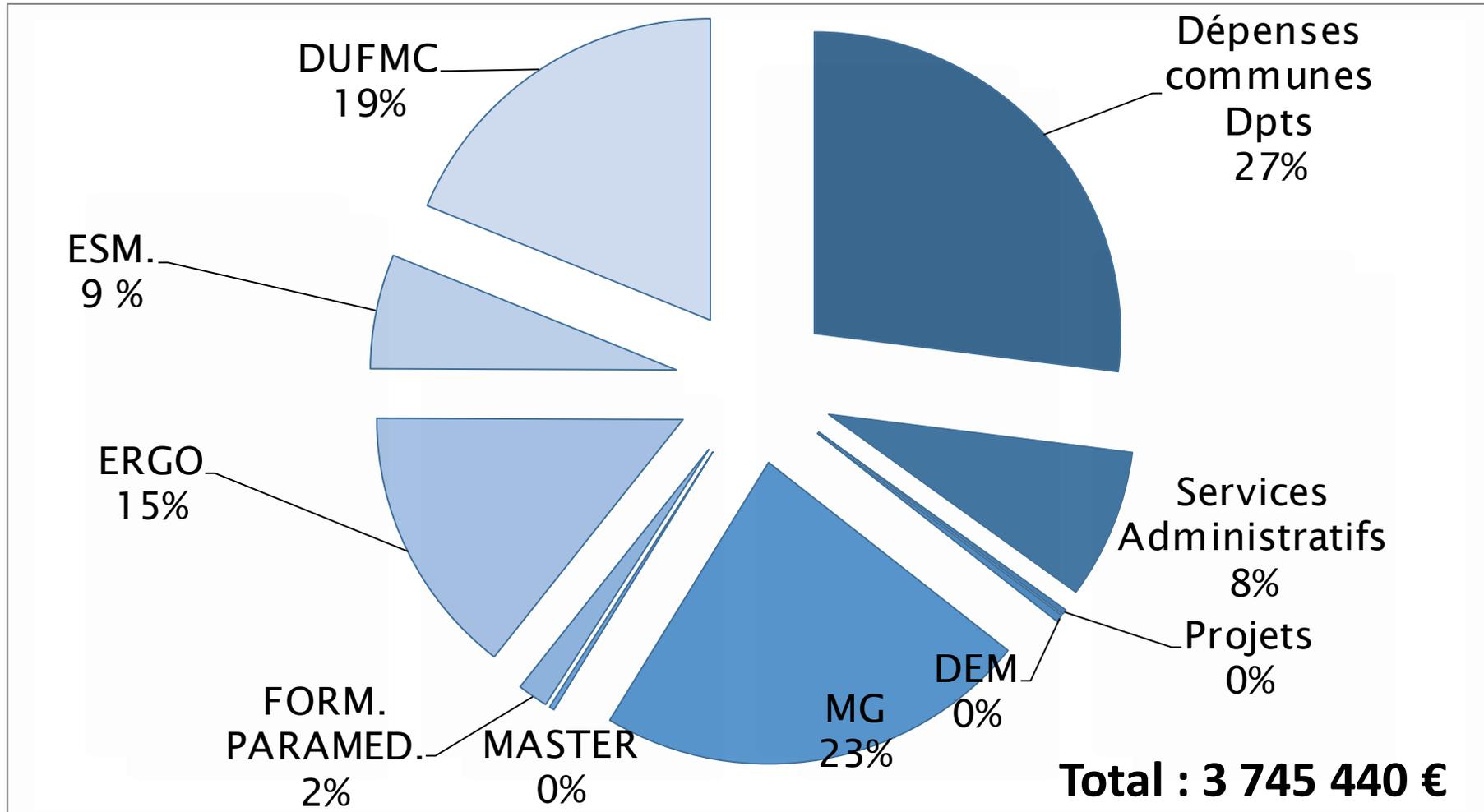
Evolution des recettes de formation continue



Répartition des dépenses hors recherche par masse



Répartition des dépenses hors recherche par départements et services



1- Afin de prévoir plusieurs recrutements en 2020, une réservation de crédits à hauteur de 250 000 € a été effectuée sur les dépenses communes.

2- Dispositif expérimental pour le développement DUFMC : prévision d'une enveloppe de 80 000 € qui financera deux axes stratégiques la communication et le numérique.

Répartition des crédits recherche ouverts à la dépense

Dotation UPEC

(fonctionnement +
investissement)

1 032 339 €

(913 041€)

Ressources propres

(Dons, legs, subv...)

171 618 €

(205 626 €)

Crédits RECHERCHE

1 203 957 €

(1 118 667 €)

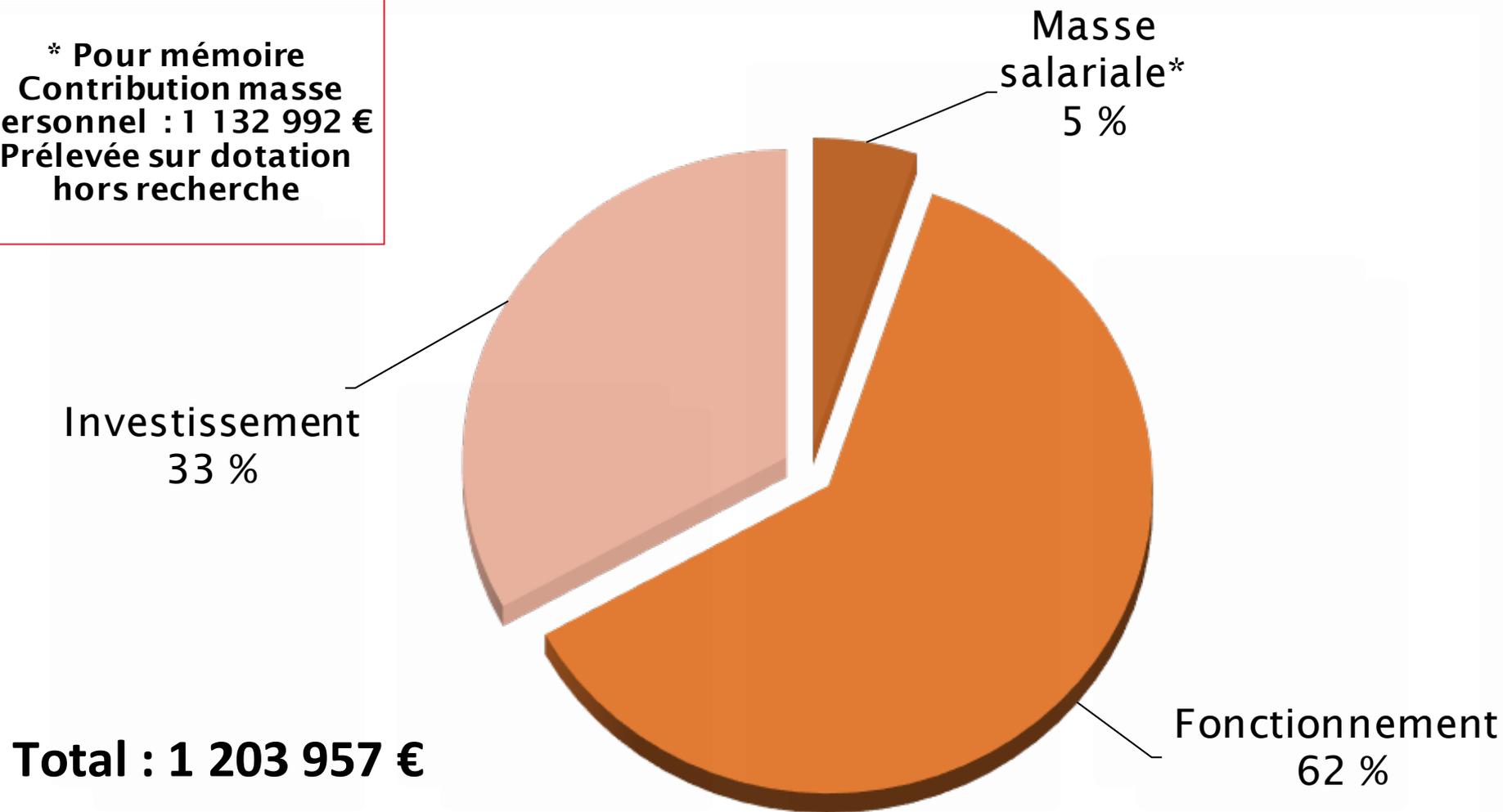
**Montant des contrats de
recherche gérés par la
DRV de l'UPEC :**

4 286 500 €

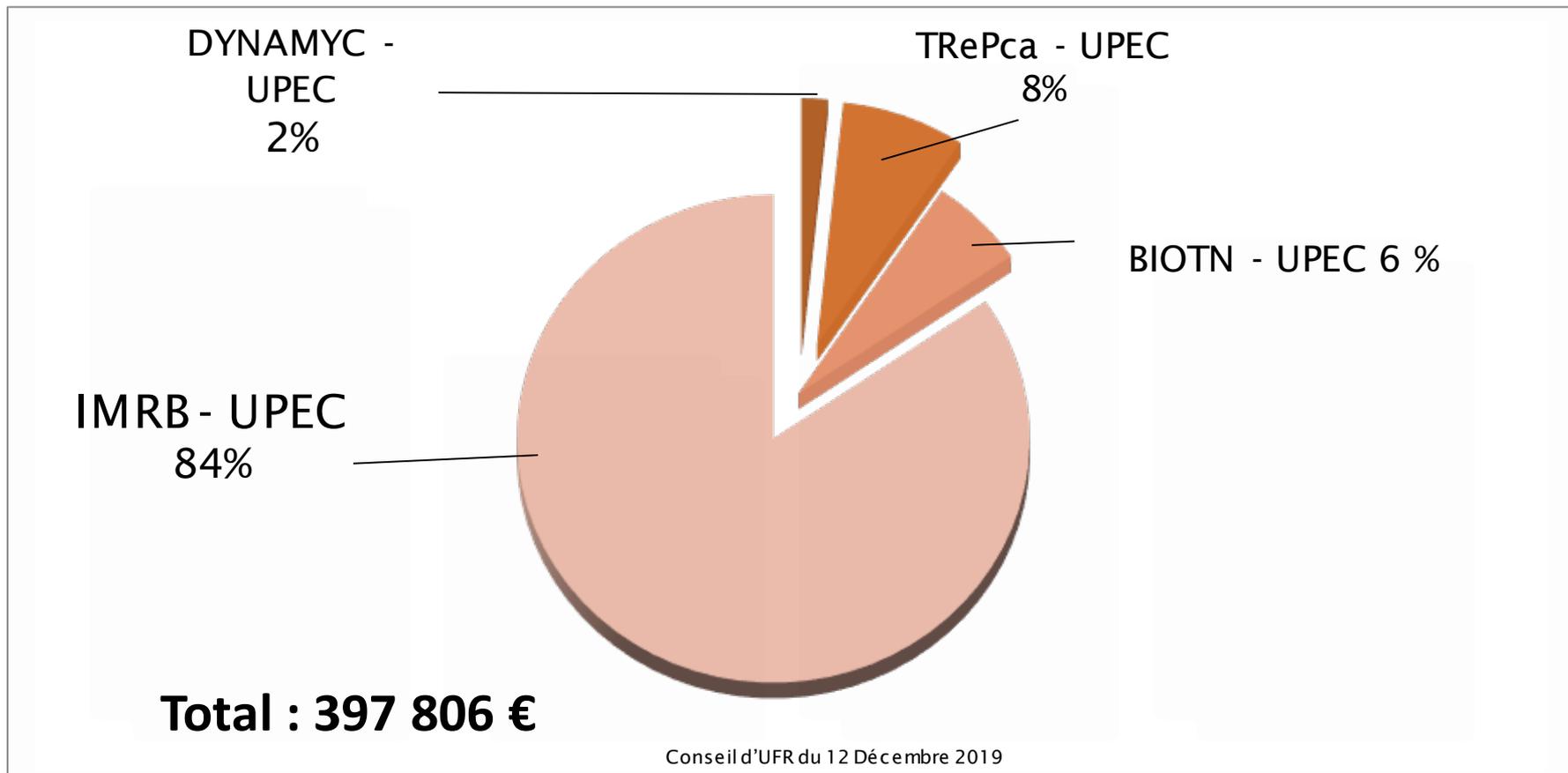
(2019)

Répartition des dépenses recherche par masse

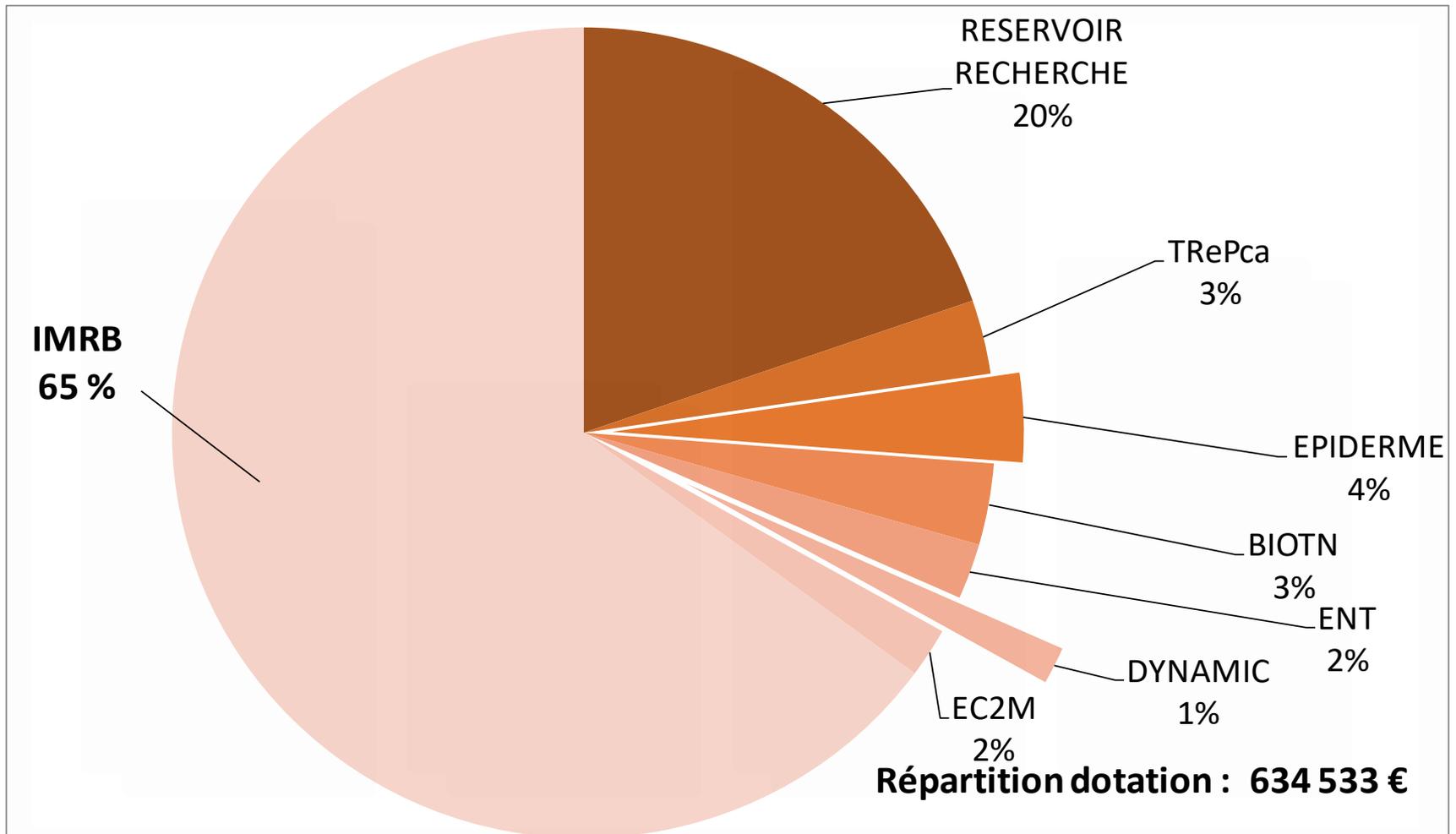
* Pour mémoire
Contribution masse
personnel : 1 132 992 €
Prélevée sur dotation
hors recherche



Répartition des investissements - Recherche



Dotation de fonctionnement UPEC aux équipes de recherche



- 1- Acquisition de 2 kits de simulation IFE (4 485 €)**
- 2- Intégration d'outils de simulation en santé dans le parcours des étudiants du 2^{ème} cycle des études médicales – G. CARTEAUX (19 500 €)**
- 3- service sanitaire des étudiants de l'UFR santé : mise en place d'une formation en situation de travail – F. CANOUI-POITRINE (19 000 €)**

Projets IDEA : 43 234 €

EPIC (S. VALLOT) : 11 235 € (IDEA)

SENSAS (L. CORTES) : 6 029 € (IDEA)

MIRIADE (A, DESSAP) : 9 984 € (IDEA)

ALTER PACES (J. TRAN VAN NHIEU) : 15 986 € (IDEA)

Conclusion

- ✓ Exécution du budget optimisée
- ✓ Augmentation des recettes en FC
- ✓ Politique d'emplois sur budget 2020

Votes

1) Vote du Budget prévisionnel 2020



**FACULTÉ
DE MÉDECINE**

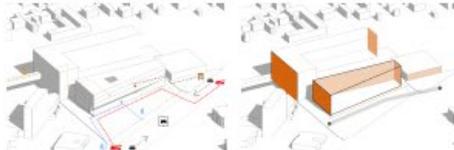
**Bâtiment BRB
Projet architectural retenu**



Plan de situation 1 E 1/2000

Le projet s'inscrit dans un contexte urbain, à l'interface de la ville existante et de la zone d'extension urbaine. Le site est situé dans une zone d'habitat individuel, à proximité d'espaces verts et de services publics. Le projet vise à créer un bâtiment moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet s'inscrit dans un contexte urbain, à l'interface de la ville existante et de la zone d'extension urbaine. Le site est situé dans une zone d'habitat individuel, à proximité d'espaces verts et de services publics. Le projet vise à créer un bâtiment moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.



Accès et flux



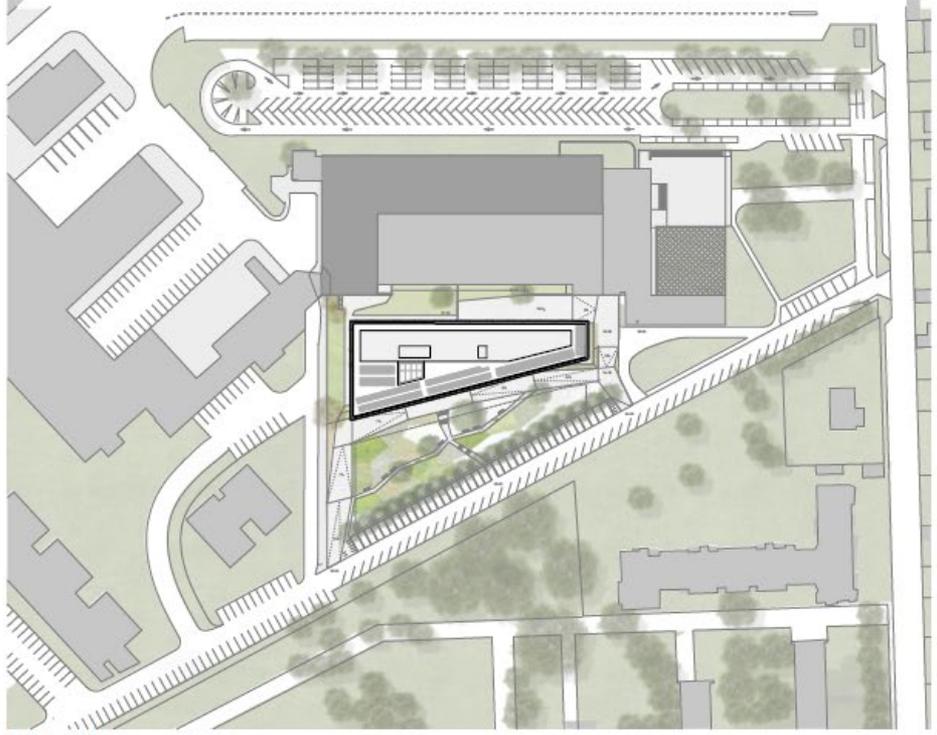
Un nouveau bâtiment en cohérence avec l'existant



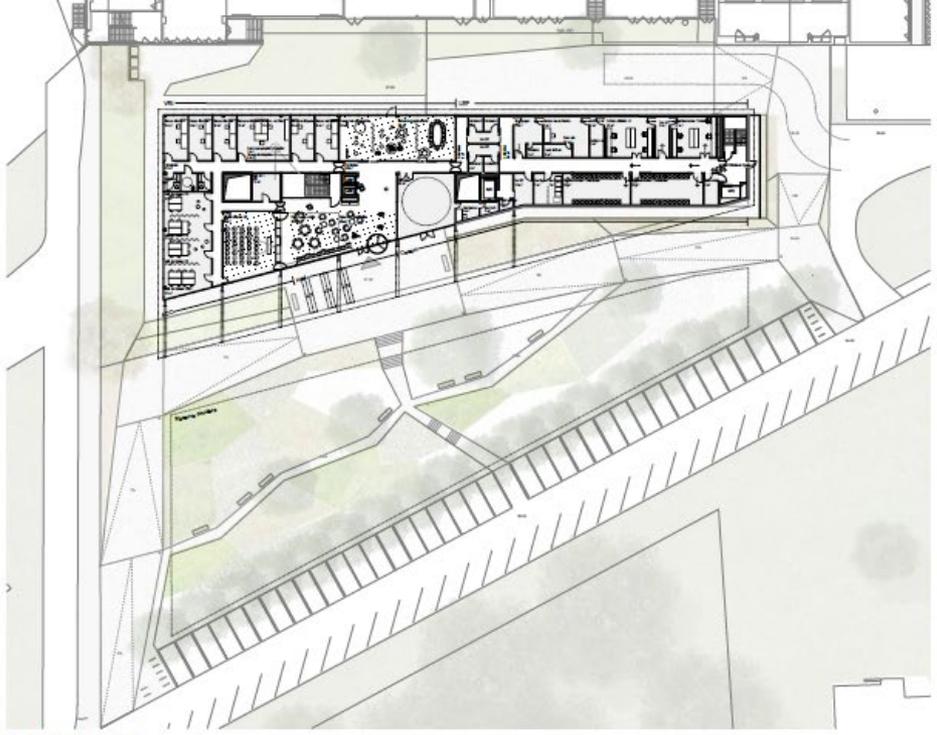
Mise en valeur du volume épuré des laboratoires



Arrivée du chercheur



Plan de situation 1 E 1/500



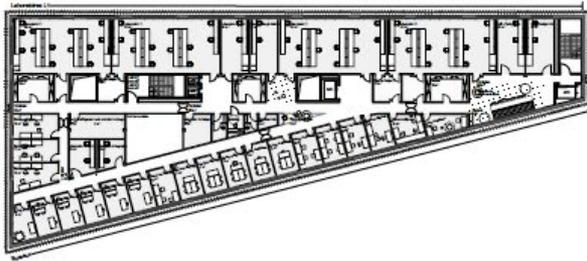
Plan de situation 1 E 1/500



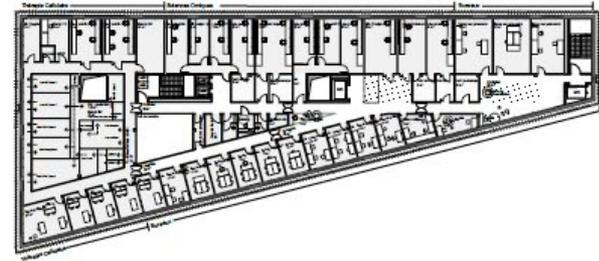
Découverte du hall d'entrée



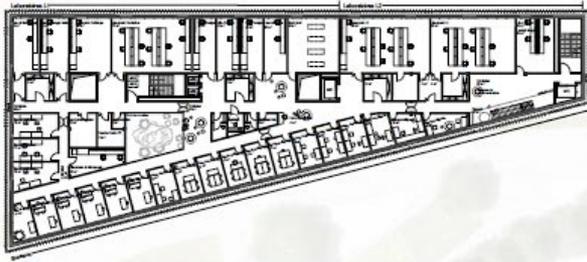
Un usage semble s'être échappé du CESAM...



Plan du R+2 I E 1/200



Plan du R+3 I E 1/200



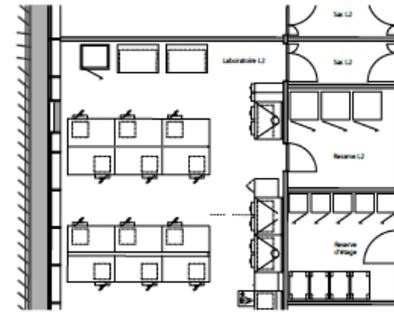
Plan du R+1 I E 1/200



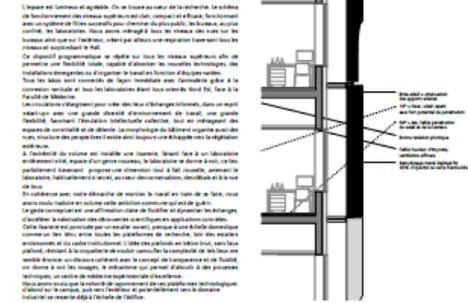
Plan du rez de jardin I E 1/200



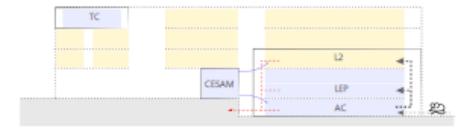
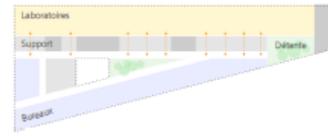
Futur prix nobel contemplant la forêt de Crétel



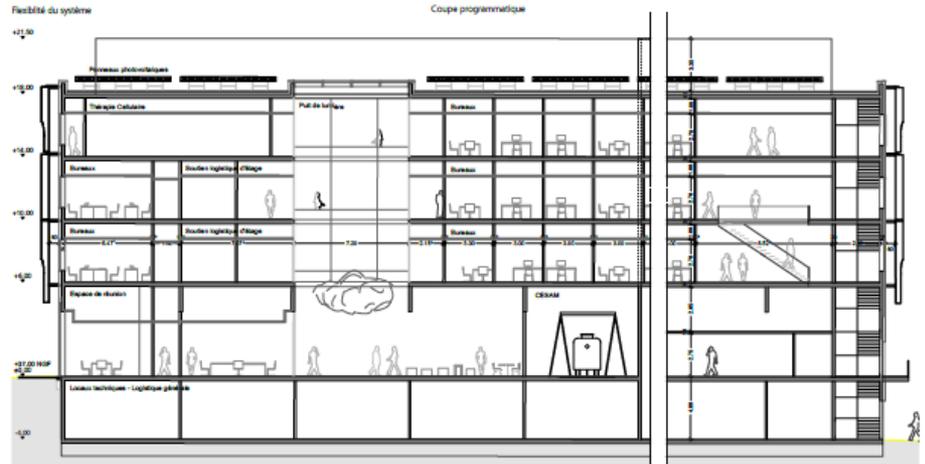
Détail Laboratoire IE 1/50



Détail Façade HCE IE 1/50



Coupe transversale IE 1/100



Coupe longitudinale IE 1/100

